



**Enquête sur l'exposition des êtres humains
aux contaminants dans le milieu :**

Un guide communautaire



Ce document a été divisé dans une série de fichiers pour faciliter leur téléchargement de notre site du web.

Partie 2 de 4

Enquête sur l'exposition des êtres humains
aux contaminants dans le milieu :

Un guide communautaire

PARTIE A : ÉTAPES EN COURS

1. MISE EN OEUVRE

1.1 Enquêtes sur les préoccupations de la collectivité

Souvent, les préoccupations au niveau de la collectivité sont déclenchées par la crainte suscitée par un problème de santé local qui pourrait être relié à la contamination du milieu. À ce sujet, des particuliers ou des groupes de la collectivité, des politiciens locaux ou encore des organismes de santé publique pourront décider de prendre les mesures nécessaires pour enquêter sur ces sources de préoccupations. Nous vous donnons ici quelques conseils sur la manière dont vous pourrez vous y prendre pour enquêter sur les inquiétudes de votre collectivité. Par «vous», nous incluons les groupes que nous venons de citer.

Parlez aux gens

Pour mieux connaître le point de vue des autres membres de la collectivité au sujet de vos préoccupations, essayez de parler au plus grand nombre de gens possible. Tâchez de savoir si ces préoccupations sont similaires aux vôtres ou différentes. À quel point ces préoccupations ont-elles de l'importance pour eux?

- Parlez-en à vos amis, à vos voisins, aux autres membres de la communauté et aux représentants élus pour voir s'ils partagent vos préoccupations;
- Communiquez le plus possible avec des gens appartenant à des milieux différents ou ayant des origines différentes. Les préoccupations peuvent varier en fonction des origines et des milieux;
- Parlez à ceux qui oeuvrent dans les services municipaux, provinciaux et fédéraux qui ont traité aux domaines de l'environnement et de la santé. Ils devraient être en mesure de vous fournir de nombreux renseignements de fond. Ayez recours à eux dès le début de votre enquête. Ils seront pour vous une source précieuse de renseignements, aussi bien maintenant que plus tard;
- Identifiez les autres personnes que vous pourriez consulter. Par exemple, ceux qui vivent depuis longtemps dans votre collectivité peuvent avoir des renseignements précieux à vous communiquer sur la santé de la communauté et sur l'environnement d'autrefois. Votre bibliothèque locale peut constituer une précieuse source de données sur l'histoire de votre collectivité.

Une fois que vous aurez terminé l'étape initiale de vos consultations, vous serez mieux en mesure de décider du bien-fondé de ces «préoccupations» et de déterminer si une enquête plus approfondie s'impose ou non.

1.2 Organisation du travail

Si après avoir consulté les gens, vous avez l'impression qu'une enquête plus approfondie s'impose, une certaine planification sera de rigueur. Dans ce chapitre, nous traitons brièvement de certains des problèmes de préparation qui pourraient survenir. En ayant un plan, vous serez en mesure de

concentrer vos efforts sur les priorités, de déléguer le travail et de comprendre les liens entre les diverses tâches. La préparation du début est très utile. Il y aura tout de même des questions qui resteront sans réponse et des situations imprévues. Le plan initial devrait donc être souple et il risque de changer au fur et à mesure que l'enquête prendra corps. En envisageant la préparation comme un processus continu, vous pourrez plus facilement élaborer votre plan initial.

Formation d'un comité

Si vous décidez qu'une étude s'impose, vous vous rendrez sans doute compte qu'un tel effort demande plus de temps et de compétences qu'une personne seule ne peut y consacrer. En d'autres termes, vous aurez besoin d'aide. Généralement, il est préférable d'inclure dans l'étude, dès le tout début, un groupe de personnes intéressées. Ces personnes, qui auront fixé les objectifs et participé à la préparation de l'étude, se sentiront plus engagées. D'autres personnes ressources pourront s'y joindre par la suite, au fur et à mesure que se présenteront les besoins.



La formation d'un comité à partir d'un groupe de personnes particulièrement intéressées par le sujet pourrait aussi donner une meilleure crédibilité à l'enquête. Lorsque les résultats seront présentés, ils seront pris plus au sérieux et il sera peut-être plus facile de s'assurer que des mesures de suivi soient prises. Toutefois, la formation d'un comité sous-entend aussi l'abandon d'un certain contrôle sur l'enquête. Plus vous y incluez de gens, plus vous devrez faire de compromis par rapport à vos objectifs initiaux.

Le lancement d'un comité peut être une opération très simple. Invitez à la réunion ceux qui partagent vos préoccupations, y compris des amis, des collègues et les gens que vous aurez rencontrés durant votre enquête initiale. Cette réunion pourrait avoir comme unique but de discuter ce que vous avez l'intention de faire au sujet de ce qui vous préoccupe tous. À ce point, l'engagement des participants peut se limiter uniquement à cette première réunion. Cette dernière permettra au groupe et à chaque participant de déterminer quelles devraient être les étapes suivantes.

Exemple de l'ordre du jour pour la première réunion

- Mot de bienvenue aux participants et objectifs de la réunion
- Ordre du jour et approbation
- Les participants se présentent à tour de rôle
- Présentation : Données de base et préoccupations
- Sujets de discussion;
 - Qu'est-ce que chaque personne désire réaliser?
 - Les préoccupations manifestées méritent-elles une enquête plus approfondie?
 - Quel rôle les gens sont-ils prêts à jouer?
 - Qui d'autre devrait-on inviter à participer ?
 - Que devrait être le rôle du comité?

Remarque : Il est fort probable que l'on n'obtienne pas de réponse définitive à ces questions lors de la première réunion. Au lieu de cela on cherchera surtout à identifier et à attribuer les diverses tâches qui permettront d'obtenir les réponses manquantes. La première réunion devrait aussi permettre aux gens de se rencontrer et de mieux comprendre le point de vue de chacun.

- Attribution des responsabilités pour la prochaine réunion
- Choix de la date et du lieu de la prochaine réunion

Questions à envisager

La planification initiale requiert des décisions sur un certain nombre de points. Le fait de poser le plus tôt possible les questions suivantes devrait vous aider à concentrer vos efforts. Les décisions pourront toujours être revues par la suite à la lumière des changements de situation.

Quels sont vos objectifs?

En éclaircissant dès le début la nature de vos objectifs, vous simplifierez la prise de décisions. Lorsque vous établissez vos objectifs, pensez-y d'une manière très large, en y incorporant les changements ou les mesures que vous voudriez voir à la suite de vos travaux. Ces objectifs pourraient compter parmi ceux-ci :

- découvrir s'il existe un lien entre les contaminants et les effets sur la santé;
- découvrir si les gens sont exposés à des contaminants qui sont présents dans l'environnement;
- attirer l'attention sur les effets que les contaminants pourraient avoir sur la santé;
- nettoyer les sources particulières de pollution;

- faire la lumière sur un type de maladie possible;
- déterminer si le contaminant à la source de vos problèmes peut avoir de graves conséquences;
- établir une priorité pour le nettoyage;
- donner à votre communauté un bon certificat de santé.

Au sein d'un groupe, les objectifs de chacun diffèrent souvent. Tant que certains objectifs primordiaux restent communs, il est possible de travailler ensemble. Il serait bon que vous passiez un certain temps ensemble pour découvrir vos intérêts communs.

Une enquête constitue-t-elle pour vous la meilleure façon d'agir?

Une enquête de ce genre peut souvent durer plusieurs années, et il est possible qu'elle n'aboutisse pas à des résultats concluants. Avant de vous lancer à fond, il serait bon de déterminer si une enquête constitue la meilleure façon d'atteindre vos objectifs. Par exemple, si votre objectif vise à réclamer le nettoyage d'une source de pollution connue, il peut y avoir des moyens plus efficaces d'utiliser votre temps. Une enquête ne décidera pas pour la collectivité. Vous et le reste de la collectivité devrez décider si les résultats méritent d'autres mesures, quelles mesures devraient être prises et qui fournira les ressources pour le nettoyage des sources de contaminants.

Quel sera le point principal sur lequel portera l'enquête?

Plus votre enquête sera précise, moins il y aura d'efforts à faire pour la réaliser. Vos préoccupations et vos objectifs initiaux vous permettront de décider des principales questions auxquelles vous tenez à répondre. Pour répondre aux grandes questions, il est généralement nécessaire d'envisager un certain nombre de petites questions. L'enquête devient ainsi une série de mini-enquêtes. D'autres recherches à chaque étape porteront sur des domaines précis pour lesquels les résultats indiquent le plus grand potentiel d'exposition ou de problèmes pour la santé ou les deux. Un tel cheminement ne vous permettra pas de préparer dès le début l'ensemble de l'étude dans tous les détails. Au lieu de cela, vous planifierez les stades suivants au fur et à mesure que les résultats vous parviendront.

Que choisir : Une évaluation de l'exposition ou un profil de santé de la communauté?

Vous aurez une décision importante à prendre. Celle de savoir si vous devriez entreprendre une évaluation de l'exposition elle-même ou un profil de la santé de la collectivité. La décision dépendra de la nature des préoccupations initiales de la collectivité.

Par exemple, il pourrait y avoir une source de contaminants dans la communauté qui constituerait une source de préoccupations. Cela pourrait devenir le point de départ d'une évaluation de l'exposition qui permettrait de découvrir d'autres données sur les types de contaminants, la manière dont ils se déplacent dans l'environnement, comment les gens entrent en contact avec eux et dans quelle mesure les gens y sont exposés. D'autre part, certaines personnes peuvent être persuadées qu'il y a une incidence inhabituelle d'une

certaine maladie dans la collectivité. Cela pourrait déclencher le désir de réaliser une évaluation de la santé de la collectivité, pour découvrir si cette préoccupation initiale est vraiment justifiée.

Quel est le rôle du comité?

Un certain nombre de rôles peuvent être dévolus au comité. Le rôle que vous choisirez dépendra de vos objectifs, ainsi que du temps et des ressources que les membres du comité peuvent consacrer à la tâche à accomplir. Les principaux rôles sont :

- la prise de décisions;
- la collaboration avec un organisme ou un chercheur qui réalisera une partie de l'enquête;
- les communications concernant l'enquête;
- la recherche des fonds et autres ressources;
- l'organisation du travail et de la planification;
- l'organisation de la bonne marche du comité, les réunions, etc.;
- la tenue du procès-verbal;
- les recherches;
- la rédaction des rapports;
- l'interprétation des résultats.

La décision la plus importante consiste à établir le niveau de responsabilité que désire prendre le comité dans le cadre de l'étude. Le comité pourrait vouloir conserver les commandes ou confier la charge de l'étude à un organisme qui réalisera le travail, auquel cas le comité conserve un rôle de conseiller auprès de l'organisation en question. On peut très bien décider de confier une partie du travail à une agence gouvernementale ou à un organisme de l'extérieur, particulièrement l'enquête proprement dite - la collecte des données, la recherche, la préparation des comptes rendus et l'interprétation des résultats.

Lorsque vous avez recours à une agence de l'extérieur, quel que soit le rôle qu'elle sera appelée à jouer, appliquez-vous à bien comprendre quel sera son mandat et quelles seront les limites de cette agence. Voyez de quelle façon ce mandat et cette liberté d'agir correspondent à vos objectifs. N'oubliez pas que tout partenariat, quel qu'il soit, sous-entend certains compromis.

Les membres du comité comprendront mieux ce que l'on attend d'eux si le rôle du comité a été bien clarifié dès le début. La décision que vous aurez prise sur le rôle que vous aurez à jouer vous aidera à mieux déterminer la structure de votre organisation et son nom.

Qui devrait faire partie du comité?

Là encore, prenez bien en considération vos objectifs, ainsi que la situation dans laquelle vous vous trouvez. Si vous avez besoin d'un consensus et de la collaboration de plusieurs membres de la communauté, et si un tel consensus semble possible, vous avez tout intérêt à mettre en place une représentation bien diversifiée de votre communauté. D'autre part, si vous invitez quelqu'un

de farouchement opposé à ce que vous espérez réaliser, vous vous exposez à de graves difficultés. Il est possible que vous ayez à vous appuyer sur les résultats de l'enquête pour éveiller l'intérêt de la communauté. Les personnes que vous inviterez comme participants doivent s'intéresser à la question, particulièrement si vous prévoyez que le comité ait à jouer un rôle très actif. En général, plus votre représentation sera vaste, plus vos résultats seront crédibles. Envisagez d'inviter des représentants des organismes suivants :

- les citoyens intéressés;
- les gens qui possèdent des aptitudes techniques dont vous avez besoin, comme les spécialistes des communications et les statisticiens;
- les politiciens locaux;
- les représentants du ministère de la Santé de l'Ontario, comme les Services de santé publique locaux et le Conseil régional de la santé;
- les représentants du ministère de l'Environnement et de l'Énergie de l'Ontario;
- les représentants du ministère des Ressources naturelles;
- les représentants de Santé Canada;
- les personnes ayant un rôle dans le Plan d'action correctrice local;
- les dirigeants de la collectivité;
- les groupes déjà en place dans la collectivité;
- les chercheurs des universités et collèges locaux;
- les représentants du service municipal de santé;
- le personnel des cliniques de santé communautaires;
- les médecins et professionnels de la santé locaux qui s'intéressent aux questions de santé et d'environnement;
- les représentants des industries locales.

Dans un comité où la représentation est très vaste, il risque de se développer des inégalités entre certains membres. En effet, des membres du comité seront en mesure de consacrer plus de temps que d'autres à l'enquête ou bien ils disposeront d'une expertise plus grande que d'autres. Cela peut constituer une source de frictions parmi les citoyens membres du comité. Voici quelques moyens de pallier ce problème :

- élaborer une déclaration de mission basée sur vos objectifs, et la respecter;
- établir clairement si les décisions importantes nécessitent un consensus du groupe ou une majorité;
- obtenir de la part de ceux qui possèdent une expertise technique l'engagement de partager leurs connaissances avec les autres membres du comité et de les tenir au courant;
- s'assurer que les citoyens membres soient prêts à faire les efforts nécessaires, à jouer le rôle de chefs de file et à comprendre les complexités liées à ce genre de projet;
- faire appel à toutes les ressources nécessaires pour permettre aux membres de consacrer plus de temps au projet, comme obtenir les fonds nécessaires pour la réalisation de tâches particulières.

Allez chercher des experts et des profanes pour votre étude. L'expérience et les connaissances des experts seront très précieuses. D'autre part, ceux qui n'ont pas d'expertise technique peuvent apporter leur contribution par la connaissance qu'ils ont de la collectivité et ils peuvent aussi faire en sorte que les inquiétudes de la communauté soient mises de l'avant et qu'elles soient prises en considération.

Attendez-vous à ce que les personnes invitées à se joindre au comité expriment le désir de réexaminer certaines des questions déjà indiquées dans ce chapitre.

Quel niveau de leadership et d'engagement les individus sont-ils prêts à donner?

L'expérience acquise par les communautés qui ont entrepris ce genre d'études indique que de telles études peuvent prendre de 2 à 3 ans. Il est donc indispensable que tous les participants s'engagent à fournir temps et efforts.

Une enquête de ce genre nécessite souvent plus de temps et plus de travail que prévu. Demandez-vous bien s'il y a réellement le leadership et l'engagement nécessaires au sein du groupe pour tenir jusqu'à la fin. Si vous avez de grands doutes à ce sujet, vous pourriez peut-être envisager de réduire la portée de vos plans. Vous pourriez aussi vous engager formellement à trouver les personnes et les ressources qui vous permettront d'atteindre vos objectifs.

De quelles ressources avez-vous besoin?

Ce dont vous avez besoin dépend du type et de la portée de l'enquête que vous avez l'intention d'entreprendre. Par exemple, l'accès aux dossiers médicaux, l'expertise dans l'évaluation de ces dossiers et la compilation des statistiques concernant la situation de santé de la communauté sont plus indispensables pour un profil de santé de la communauté que pour une évaluation de l'exposition. Les catégories générales des ressources dont vous avez besoin sont :

- l'accès aux informations - dossiers médicaux, statistiques, renseignements sur les sources de contaminants, etc.;
- l'accès à de l'équipement tel que les ordinateurs, les télécopieurs, les copieurs, etc.;
- les fonds nécessaires pour la recherche informatique, le matériel de recherche, les interurbains, etc.;
- le temps des chercheurs, y compris les experts en recherche scientifique, statistiques, épidémiologie, toxicologie, préparation de rapports;
- le temps de ceux qui coordonnent et communiquent l'enquête.

Quelles sont les ressources à votre disposition?

Avant que vous ne puissiez évaluer le bien-fondé de vos objectifs, considérez les ressources qui sont à votre disposition. Discutez avec les gens et les organismes que vous connaissez et qui pourraient, à votre avis, contribuer au financement du projet ou offrir une contribution en nature. Vous pourriez peut-être persuader les organismes officiels locaux des gouvernements de participer à certains éléments ou à l'ensemble de l'étude. Vous pourriez obtenir aussi de l'aide pour les recherches en vous adressant aux universités ou collèges locaux, où les professeurs et les étudiants sont souvent intéressés à travailler à des projets locaux pertinents. Les organismes de nature non gouvernementale peuvent vous prêter des bénévoles ou un bureau et vous donner accès à leur équipement. Vous trouverez des indications sur les sources de financement à la **Partie C : Sources de renseignements**.

Quelles solutions les autres communautés ont-elles trouvées?

Nous indiquons dans ce guide deux études de cas qui décrivent une évaluation de l'exposition et un profil de santé de la collectivité. L'étude de Sault Ste. Marie — Étude sur la rivière St. Marys sur les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) décrit une évaluation de l'exposition. L'étude sur la qualité de l'air de Cornwall est un exemple d'un profil de santé d'une collectivité.

Sault Ste. Marie - Étude de la rivière St. Marys

Un mélange varié de contaminants provenant de sources industrielle et municipale s'écoule dans la rivière St. Marys à Sault Ste. Marie. L'attention des techniciens et du public s'était centrée sur les HAP, en raison des niveaux élevés décelés dans les sédiments et dans l'eau, et parce qu'il n'existait pas de normes de santé qui pouvaient être utilisées pour évaluer les risques pour la santé posés par les HAP aux concentrations que l'on pouvait trouver dans la rivière. La question de l'exposition constante de la communauté locale aux HAP de la rivière devait aussi être examinée. Pour pouvoir décider de la priorité des options de nettoyage pour le Plan d'action correctrice (PAC), il était nécessaire d'avoir une évaluation du risque posé par l'exposition aux HAP. (Pour plus de renseignements sur les PAC, reportez-vous à la **Partie B**).

L'étude de la rivière St. Marys faisait partie d'un processus établi du Plan d'action correctrice, avec une équipe technique et un comité conseil binational. Les travaux sur les HAP ont été suggérés par le comité conseil public, et plusieurs groupes d'intervenants déjà engagés dans la procédure ont contribué à l'étude.

Cornwall - Étude de la qualité de l'air

Les mauvaises odeurs dans l'air, causées par les émissions industrielles dans la région de Cornwall, ont beaucoup préoccupé le grand public et beaucoup ont pensé qu'il pouvait exister un lien entre les émissions dans l'air et les maladies respiratoires ou le cancer. Ces inquiétudes sur la santé ont incité le comité de Cornwall à examiner les données sur la santé, plutôt que de se concentrer sur l'exposition à des contaminants en particulier.

Le Comité sur la qualité de l'air de Cornwall a donc été établi en réponse aux inquiétudes sur la qualité de l'air et sur les mauvaises odeurs à Cornwall. Le tout avait commencé par une lettre du maire publiée dans le journal local et dans laquelle il sollicitait la participation du public et des commentaires concernant les mesures pour réduire les émanations de contaminants dans les usines industrielles locales. Le comité initial, comprenant des citoyens préoccupés par la question, a organisé deux réunions publiques et il a obtenu des appuis pour lui permettre de déterminer si la pollution de l'air causait des effets sur la santé. Le comité a identifié les problèmes ainsi que les noms des organismes qui pouvaient fournir des données et il a fait appel à eux pour lui fournir des renseignements ou de l'aide en fonction de ses besoins. De cette manière, le comité a facilité l'étude en réunissant les parties intéressées dans la collectivité. Ce comité a conservé une affiliation très fluide et il a accompli beaucoup de choses.

Trois stratégies

Pour guider les travaux de votre comité, vous trouverez sans doute utile de mettre au point trois stratégies. Les sous-comités peuvent s'occuper de préparer et de coordonner la mise en oeuvre de chaque stratégie.

Stratégie d'étude

La stratégie d'étude peut être mise sur pied à partir de vos objectifs, des conseils donnés dans ce guide et de vos discussions préliminaires concernant le point majeur de l'enquête. Cette stratégie peut prendre la forme d'une série de mini-enquêtes, qui fourniront des détails concernant les tâches, qui les accomplira et quand. Ces détails seront remplis au fur et à mesure que les résultats de la mini-enquête précédente seront connus. Une telle technique évite de consacrer des efforts à la recherche de questions qui risquent de ne donner aucun résultat concluant. Par exemple, à Sault Ste. Marie, une enquête sur l'utilisation de l'eau de la rivière a fait ressortir que les gens utilisaient seulement la rivière pour se baigner. En conséquence, il n'était pas nécessaire de faire une recherche sur les effets possibles de l'utilisation de l'eau pour boire ou pour arroser les jardins.

Stratégie de communication

Le sujet de la santé et des contaminants qui se trouvent dans l'environnement peut constituer une source de préoccupation importante pour les gens, particulièrement lorsqu'ils soupçonnent que leur propre santé risque d'être affectée. Vous éviterez des réactions imprévisibles en réfléchissant bien à la façon dont vous allez communiquer les nouvelles au sujet de votre enquête. Une stratégie de communication, développée à partir de vos objectifs et de la stratégie d'étude, indique qui communiquera quoi, comment et quand. **Le chapitre 4 : Étapes suivantes**, donne d'autres renseignements sur la mise sur pied d'une stratégie.

Stratégie de collecte de fonds ou de ressources

Votre entreprise aura beaucoup plus de chances de succès si vous réfléchissez aux moyens d'aller chercher les ressources dont vous avez besoin. Une stratégie de ressources vous indiquera quels sont vos besoins, établira vos priorités et décrira les étapes à suivre pour faire appel aux sources de fonds éventuelles que vous avez identifiées.

Outils de planification

L'organisation logique de l'information fait aussi partie de la planification. Les trois outils suivants peuvent vous être utiles à certains points :

- Un emploi du temps indiquant à quel moment chaque tâche commence et finit sur un calendrier. Cela vous permettra d'établir des priorités, de programmer les travaux dans un ordre logique et de déterminer le bien-fondé de toute échéance.
- Un budget indiquera combien de temps il faudra aux gens pour réaliser leurs tâches, combien on les paiera et quelles seront les dépenses reliées à chaque tâche. Les budgets sont souvent nécessaires lorsque l'on veut demander des fonds, et chaque fois qu'il s'agit de gérer les dépenses des subventions que vous recevrez.

- Un système de classement des dossiers sous forme de procès-verbaux des réunions, et une comptabilité des ressources dépensées (y compris les heures des bénévoles) faciliteront toute planification future. Les nouveaux plans peuvent être basés sur des décisions déjà prises, et en utilisant l'expérience déjà acquise dans des situations similaires.

Il n'est pas rare de consacrer trop de temps à la planification. Évitez la tentation d'élaborer des plans trop détaillés dès le début. Un cadre général suffira initialement et vous permettra de vous concentrer sur le travail à faire et d'avoir la souplesse nécessaire lorsque vous découvrirez quels sont vos véritables besoins de planification.

1.3 Identification des sources d'information

Il existe diverses sources qui peuvent vous aider à recueillir les données, les renseignements et les connaissances dont vous aurez besoin pour réaliser les évaluations d'exposition ou les profils de santé de la collectivité. Les sources de renseignements suivantes sont décrites dans ce chapitre :

- Organismes gouvernementaux (aux plans municipal, provincial et fédéral);
- Autres résidants de la collectivité;
- Universités et centres de recherche;
- Propriétaires/exploitants d'industries ou d'installations municipales;
- Associations et organismes environnementaux de la collectivité;
- Bibliothèques et archives;
- Professionnels de l'environnement.

Les renseignements que vous pouvez obtenir à partir de ces sources, qu'elles soient privées ou publiques, varieront selon les politiques et les ressources en place pour répondre aux requêtes du public. Certains coûts peuvent être reliés à l'obtention de ces renseignements, étant donné que des organismes exigeront des honoraires pour couvrir leurs frais. Les sources de renseignements sont décrites en détail ci-dessous.

Organismes gouvernementaux

Il existe plusieurs organismes gouvernementaux chargés de différents aspects de l'environnement et de la santé. Les **gouvernements municipaux et régionaux** sont généralement chargés de l'aménagement du territoire, ainsi que de l'épuration des eaux usées et du ramassage et de la mise au rebut des déchets domestiques. Dans certains cas, l'épuration des eaux usées est de compétence provinciale. Toutefois, la plupart des municipalités devraient être capables de vous fournir des renseignements sur le zonage et sur l'emplacement des diverses sources possibles de contaminants, dont les industries et les décharges anciennes et actives. Le commissaire de l'aménagement du territoire est peut être votre meilleur contact.

En ce qui concerne le **gouvernement provincial**, vous pouvez commencer par communiquer avec le bureau régional du ministère de l'Environnement et de l'Énergie de l'Ontario le plus près de chez vous. Il serait peut-être bon aussi de communiquer avec les bureaux du ministère des Ressources

naturelles et du ministère de la Santé de l'Ontario pour votre région. Les numéros de téléphone de ces ministères provinciaux se trouvent dans les pages bleues de l'annuaire téléphonique.

Le ministère de l'Environnement et de l'Énergie et le ministère des Ressources naturelles disposent de beaucoup de renseignements sur l'environnement de votre secteur. Ces renseignements comprennent des données sur la qualité de l'eau et de l'air, la contamination des sols et la situation des poissons et de la faune dans votre région. Demandez un exemplaire du «*Guide pour la consommation des poissons gibiers de l'Ontario*». Il vous donnera une idée générale des contaminants que l'on peut retrouver dans les poissons d'eau douce et vous indiquera si les contaminants constituent un problème pour les poissons d'eau douce dans les rivières ou lacs voisins. Ces deux ministères de l'Ontario sont aussi engagés dans la coordination des Plans d'action correctrice concernant les Secteurs préoccupants autour des Grands Lacs.

Le service de santé publique de votre région peut aussi disposer de renseignements sur la qualité de l'eau près des plages utilisées pour la natation et autres activités récréatives. Les services de santé publique ont peut-être aussi préparé des rapports d'évaluation sur la situation de santé et l'environnement de votre collectivité. Commencez par communiquer avec le médecin-hygiéniste de votre service de santé publique.

Les conseils régionaux de la santé se sont vu déléguer, par le ministère de la Santé de l'Ontario, la responsabilité de la planification de santé dans chaque région de la province. Ils ont à leur disposition un grand nombre de renseignements concernant la santé pour les collectivités qu'ils desservent; ou alors ils ont accès à ces renseignements.

Il existe des équipes techniques du Plan d'action correctrice pour chacun des Secteurs préoccupants des Grands Lacs en Ontario. Ces équipes sont chargées de la préparation et de la mise en oeuvre des plans destinés à l'assainissement des Secteurs préoccupants. Ils ont réuni un grand nombre de données environnementales et autres renseignements dans le cadre de leur planification. Votre meilleur point de contact est le coordonnateur local du Plan d'action correctrice (voir **Partie C** où nous donnons les adresses et les numéros de téléphone).

Le **gouvernement fédéral** a aussi des renseignements sur l'environnement de votre région. Communiquez avec le bureau régional d'Environnement Canada le plus près de chez vous. Le Service canadien de la faune d'Environnement Canada peut aussi vous fournir des renseignements sur les niveaux de contamination de certaines espèces d'animaux pour compléter les renseignements que vous aurez obtenus du ministère des Ressources naturelles de l'Ontario. Le Service de l'environnement atmosphérique d'Environnement Canada peut vous fournir des renseignements sur les directions des vents dominants, le climat et certains résultats concernant la pollution de l'air. Il est possible, en outre, que le Service de la conservation de l'environnement puisse vous fournir des renseignements et des conseils concernant les règlements et les directives.

La Direction de l'hygiène du milieu de Santé Canada, par l'entremise du programme «Les Grands Lacs : Impact sur la santé», constitue une autre

source de renseignements, particulièrement en ce qui a trait aux techniques et méthodes utilisées pour évaluer l'exposition aux contaminants de l'environnement et les risques posés par ces contaminants. Ce service peut aussi offrir des indications concernant les contaminants dans l'air, l'eau et les décharges, et offrir des conseils concernant la protection et l'amélioration de la santé, la sécurité de l'eau potable, le rayonnement et autres sujets de ce genre. La Direction des aliments peut fournir des renseignements sur les contaminants dans les aliments et donner des conseils sur les moyens efficaces de protéger la santé. Le Laboratoire de lutte contre la maladie a accès à de vastes bases de données et possède l'expertise nécessaire dans les méthodes à utiliser pour réaliser des études sur la santé des êtres humains et interpréter les données sur la santé. Le Centre canadien de l'information sur la santé de Statistique Canada possède et publie un grand nombre de statistiques sur la santé pour toutes les régions du pays.

Autres résidants de la collectivité

Les personnes qui vivent ou travaillent à proximité des sources possibles de contaminants environnementaux constituent une source importante de renseignements directs basés sur l'observation et sur l'expérience. Ces personnes peuvent être particulièrement utiles lorsqu'il s'agit d'identifier un mode général et la séquence des événements à une usine ou un site en particulier. Les anciens résidants peuvent aussi vous renseigner à propos d'événements passés.

N'oubliez pas que les descriptions précises de ce qui s'est produit ou sur la manière dont l'environnement a changé sont beaucoup plus utiles que les prétentions ou accusations non fondées. Vérifiez les renseignements que vous obtenez de la part des résidants de la collectivité, en parlant au plus grand nombre possible de gens différents. Si vous en obtenez la permission, prenez note de toutes les conversations.

Universités et centres de recherche

Un grand nombre d'universités et de centres de recherche ont des membres du corps professoral qui connaissent bien le domaine de l'environnement. L'université McMaster et l'université de Toronto se sont jointes pour former «Institute of Environment and Health». Plusieurs universités ont des programmes d'études consacrés à l'environnement (université de Guelph, université de Toronto, université York, université de Waterloo, université polytechnique Ryerson). L'université polytechnique Ryerson a aussi une école d'hygiène du milieu et d'autres ont des écoles de santé publique ou de médecine communautaire (université de Toronto, université d'Ottawa, université McMaster, université Queen et université de Western Ontario). Ces personnes ressources peuvent être en mesure de vous offrir des conseils et de vous guider. Si vous pouvez intéresser des membres du corps professoral à votre étude, ils peuvent encourager les étudiants à s'engager et à vous aider dans le cadre de leurs cours. De nombreux étudiants apprécient l'occasion qui leur est donnée de faire enquête sur des problèmes réels et d'appliquer les théories qu'ils apprennent. La plupart des universités et centres de recherches ont des laboratoires, des bibliothèques ou des centres de ressources que vous pouvez aussi utiliser dans le cadre de votre étude.

Propriétaires/exploitants d'industries ou d'installations municipales

Les propriétaires ou les exploitants des industries (telles que les usines de fabrication) ou des installations municipales (telles que les décharges ou les stations d'épuration des eaux usées) possèdent des renseignements qui pourraient vous être très utiles. Essayez de découvrir qui est en charge des opérations journalières sur le site ou à l'usine ou qui s'occupe de l'entretien des installations qui ne fonctionnent plus. Certaines compagnies ont un directeur ou un bureau qui est chargé de la gestion des questions environnementales des opérations de l'usine. Essayez de prendre rendez-vous pour les rencontrer et expliquer vos préoccupations, en utilisant tous les renseignements que vous avez déjà à votre disposition. Demandez des renseignements supplémentaires précis, en expliquant ce que vous avez l'intention de faire. Dans certains cas, vous pouvez très bien obtenir des renseignements précieux, dans d'autres, on vous les refusera. Faites un suivi de vos réunions en envoyant une demande écrite pour des renseignements précis et remerciez bien tout le monde des renseignements déjà obtenus.

Organismes et associations de la collectivité et de l'environnement

Certains organismes de la collectivité et de l'environnement se penchent actuellement sur des questions reliées à l'élimination des déchets, des produits toxiques et dangereux, de la santé de la collectivité, etc. Ces groupes seront généralement très utiles lorsqu'il s'agira de vous fournir des renseignements, des conseils, des informations et des contacts. Pour obtenir une liste des groupes locaux de votre secteur, communiquez avec les organismes environnementaux importants, comme Pollution Probe, Greenpeace, Great Lakes United, le Groupe de recherche d'intérêt public de l'Ontario (OPIRG) ou le Réseau canadien de l'environnement. Communiquez aussi avec des organismes de santé qui traitent des questions reliées à la santé de la collectivité, tels que l'Association pulmonaire et le Bureau provincial des communautés en santé de l'Ontario.

*Les adresses et numéros de téléphone de ces sources de renseignements (et d'autres) se trouvent à la **Partie C : Sources de renseignements**.*

Bibliothèques et archives

Il existe une gamme très vaste d'ouvrages de référence qui peuvent être utiles à votre enquête. Les bibliothécaires disposent de livres de référence sur l'environnement et les contaminants dans l'environnement ou ont accès à ces ouvrages. Les archives locales auront des cartes et des photographies aériennes que vous pouvez utiliser, ainsi que des renseignements historiques sur votre collectivité.

Professionnels de l'environnement

Il est possible qu'il y ait des professionnels de l'environnement qui vivent dans votre collectivité ou à proximité de celle-ci. Il peut s'agir de consultants environnementaux, d'écologistes et d'ingénieurs environnementaux. De nombreuses sociétés comptent du personnel chargé de la santé et de la sécurité au travail. Certains centres de santé communautaire et services de santé publique locaux possèdent une expertise dans les domaines de la santé et de la sécurité au travail ainsi qu'en matière d'hygiène du milieu. Un grand nombre d'entre eux seront prêts à offrir bénévolement leur temps et leur expertise. Demandez aux gens de votre collectivité s'ils connaissent

quelqu'un qui aurait les connaissances et de l'expérience sur ces sujets et prenez rendez-vous pour les rencontrer.

ÉTUDE DE CAS

Sault Ste. Marie - Étude de la rivière St. Marys

Afin d'être mieux informés sur les ressources en place en matière de problèmes de santé en lien avec les HAP, Santé Canada, en collaboration avec l'équipe du Plan d'action correctrice de la rivière St. Marys, a réuni divers intervenants dans la collectivité. Ces intervenants provenaient des services des secteurs public et privé, dont le ministère de l'Environnement de l'Énergie de l'Ontario, le ministère du Travail de l'Ontario, le programme «Les Grands Lacs : Impact sur la santé» de Santé Canada, le Service de santé publique d'Algoma, Algoma Steel, les résidents de la collectivité et les représentants de la collectivité des Autochtones de la région. Ces représentants ont partagé les renseignements qui étaient mis à leur disposition, ils ont identifié les connaissances qui leur manquaient et ils ont mis sur pied un plan d'action pour résoudre les problèmes de santé posés par les HAP.

Cornwall - Étude de la qualité de l'air

Le comité sur la qualité de l'air de Cornwall a fait appel à un certain nombre de sources de renseignements. Celles-ci comprenaient le bureau de l'Association pulmonaire locale, le programme «Les Grands Lacs: Impact sur la santé» de Santé Canada, le Service de santé publique de l'est de l'Ontario, les sociétés et industries locales et les résidents de la collectivité. Ces sources ont été identifiées alors que le comité élargissait son réseau de contacts au cours des discussions. La plupart de ces sources ont été identifiées au fur et à mesure de la progression des travaux.

2. ÉVALUATION DE L'EXPOSITION

Ce chapitre fournit des indications sur la manière dont vous pouvez évaluer l'exposition de votre collectivité aux contaminants dans l'environnement. Il souligne les expositions aux produits chimiques toxiques qui restent dans l'environnement sur de longues périodes. Pour obtenir une idée complète de l'exposition dans votre collectivité, vous devriez envisager les activités suivantes :

- Recueil des renseignements initiaux;
- Identification de toutes les sources possibles de contaminants;
- Établissement des types, de la nature et des quantités de contaminants en question;
- Évaluation des trajets d'exposition;
- Définition de la population qui risque d'être exposée;
- Évaluation de l'exposition de la collectivité;
- Préparation d'une évaluation.

Ces points sont décrits plus en détail ci-dessous.

2.1 Recueil des renseignements initiaux

L'une des premières étapes lors de l'estimation de l'exposition de votre collectivité aux contaminants dans l'environnement consiste à réunir les renseignements initiaux pertinents. Ce qui veut dire :

- Recueillir les préoccupations exprimées et les documenter;
- Recueillir des données obtenues d'après les observations directes;
- Interroger les gens qui connaissent bien l'environnement local;

*Au cours de notre vie, nous sommes tous exposés à de faibles niveaux de nombreux contaminants environnementaux. Même si l'on soupçonne leur existence dans bien des cas, les problèmes de santé dus à des expositions de faibles niveaux de contaminants dans l'environnement sont difficiles à prouver. Les effets sur la santé qui peuvent découler d'une exposition à certains contaminants environnementaux sont décrits à la **Partie B : Documentation**.*



Thomas Rahn

- Réunir des renseignements provenant des services gouvernementaux, des industries et d'autres organismes.

Ces points sont décrits plus en détail ci-dessous.

Recueil et documentation des inquiétudes exprimées

Tout d'abord, vous devrez inscrire et mettre en dossier les préoccupations des gens concernant les contaminants environnementaux dans votre collectivité. Pourquoi les gens s'inquiètent-ils? Préparez un sommaire, dans lequel seront relatés les événements ou les circonstances qui sont à la base de ces préoccupations et nommez ceux qui étaient en cause. Vous devriez aussi noter les situations où ces préoccupations sont partagées par plusieurs personnes, et les situations où ce n'est pas le cas. Il est utile, en effet, de savoir s'il s'agit des préoccupations d'une seule personne ou de centaines de gens. Il faudrait aussi savoir si ces préoccupations sont partagées par d'autres personnes ou si, au contraire, chacun émet des opinions différentes.

Les inquiétudes des gens sont très importantes et méritent que l'on s'y attarde. Les renseignements que vous recueillerez peuvent vous aider à distinguer les préoccupations exprimées par la collectivité qui sont basées sur des problèmes de santé «réels» de celles qui sont basées sur des problèmes simplement «perçus».

Collecte des données obtenues d'après les observations directes

En utilisant les renseignements que vous avez recueillis au sujet des préoccupations au sein de la collectivité, effectuez vous-même un peu de recherches. Si les contaminants ont une source connue dans la collectivité, essayez de prendre rendez-vous avec le directeur ou la personne en charge de l'environnement de façon à pouvoir visiter les installations. De quelle manière les sites sont-ils gérés et quel est l'état de l'installation en question? Inscrivez soigneusement toutes vos observations.

Entretiens avec des gens qui connaissent bien l'environnement

Parlez à des gens qui connaissent l'environnement de votre collectivité. Il peut s'agir de gens habitant votre localité ou d'autres vivant à proximité de celle-ci. Par exemple, discutez avec des membres d'une association ou d'un club local «d'observation des oiseaux», avec des naturalistes, des fermiers ou des pêcheurs du coin. Demandez-leur s'ils ont remarqué des changements dans la santé de l'environnement et, si oui, demandez-leur de préciser en quoi. Soupçonnent-ils quelle pourrait être la source de ces changements? Notez leurs remarques.

Recueil des renseignements provenant des services gouvernementaux, de l'industrie et d'autres agences

Communiquez avec les services pertinents du gouvernement, de l'industrie et d'autres organismes et commencez à réunir des renseignements sur la qualité environnementale de votre région. Notez les renseignements sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau et la présence de contaminants dans les poissons et les animaux sauvages, la direction des vents dominants, les modes de drainage de l'eau, les types de sol, les problèmes de contamination des sols, l'utilisation

*Il existe de nombreuses sources de contaminants à l'extérieur de votre collectivité qui pourraient affecter les gens qui y vivent. Celles-ci comprennent les produits chimiques ou les organismes microbiologiques qui sont transportés dans votre collectivité par le vent ou les courants d'eau ou par les animaux sauvages. Ce guide met l'accent sur l'évaluation de l'exposition provenant de sources de contaminants **dans** votre collectivité.*

Sault Ste. Marie - Étude de la rivière St. Marys

L'équipe du Plan d'action correctrice de la rivière St. Marys avait à sa disposition de nombreuses données sur l'environnement et sur l'émission des contaminants. Ces données provenaient de services qui participaient au processus du Plan d'action correctrice. Bien qu'il y ait eu suffisamment de renseignements pour identifier, d'une façon générale, les contaminants qui étaient à la source des préoccupations du public, l'équipe s'est rendu compte qu'elle avait besoin de données à jour sur les niveaux de HAP dans l'eau et les sédiments de la rivière, de façon à pouvoir mieux évaluer l'exposition de la collectivité et le risque pour la santé. L'équipe s'est également rendu compte que l'on n'avait pas assez de renseignements sur ceux qui utilisaient la rivière, son usage et la fréquence de cet usage. Deux études ont donc été entreprises pour obtenir les renseignements manquants : un échantillonnage de sédiments et d'eau a permis de mesurer les niveaux de HAP dans des échantillons recueillis à partir de divers sites sur la rivière; et une enquête sur l'usage de l'eau durant laquelle les étudiants d'été et le personnel, travaillant pour le ministère de l'Environnement et de l'Énergie de l'Ontario, ont utilisé un questionnaire écrit et ont effectué des interrogatoires de porte à porte pour obtenir une idée précise de l'utilisation de la rivière par les résidents pour se baigner, prendre leur douche, boire ou jardiner.

Sources «ponctuelles» et «non ponctuelles»

Les contaminants environnementaux peuvent venir de deux types de sources différents. Les sources ponctuelles sont des sources de pollution uniques faciles à identifier. Par exemple, de grandes cheminées d'usine ou le tuyau de décharge d'eaux usées d'une usine de traitement des égouts. Lorsqu'une petite quantité de contaminants environnementaux provient de nombreuses sources combinées de façon à créer un problème important, ces sources sont considérées comme «non ponctuelles». Des exemples de sources de ce genre sont les écoulements de pesticide et d'engrais provenant des fermes ou la pollution de l'air provenant des voitures.

précédente des terrains, etc. Synthétisez ces renseignements de façon à ce que vous ayez une vue générale de la qualité environnementale de votre secteur. Efforcez-vous de mettre l'accent sur les renseignements qui apporteront plus de lumière sur les préoccupations que vous avez identifiées.

2.2 Identification de toutes les sources possibles de contaminants

La seconde étape pour évaluer l'exposition consiste à identifier toutes les sources possibles de contaminants dans votre collectivité et aux alentours.

Les sources possibles comprennent :

- Les industries;
- Les sites d'enfouissement encore en fonctionnement (qu'il s'agisse de sites de déchets solides ou de déchets dangereux);
- Les fermes;
- Les usines de traitement des égouts;
- Les usines abandonnées et les sites d'enfouissement ou autres sites contaminés;
- Les sources «non ponctuelles» telles que les écoulements provenant des rues et les endroits où des pesticides, herbicides ou engrais sont utilisés.

Obtenez autant de renseignements que possible sur ces sujets et sur les autres sources possibles. Utilisez des cartes et des photographies aériennes pour identifier leurs emplacements. Marquez sur la carte l'emplacement des maisons, écoles, puits d'approvisionnement en eau ou prises d'eau situés à proximité, ainsi que les caractéristiques environnementales spéciales telles que le drainage des terrains, rivières, cours d'eau, zones de frayage des

poissons et direction des vents dominants. Incluez toutes les sources possibles sur une seule carte représentant l'ensemble de votre collectivité, de façon à ce que vous puissiez voir comment les différentes sources peuvent avoir des effets les unes sur les autres. Vous pourrez aussi avoir besoin de plusieurs cartes à plus grande échelle, portant sur les sources individuelles et les alentours. Identifiez les usines et les sites au sujet desquels des préoccupations ont déjà été formulées.

Communiquez avec les responsables aux niveaux provincial (ministère de l'Environnement et de l'Énergie) et municipal (travaux publics) concernant les sources ponctuelles possibles de contaminants dans la région. Cela comprend tous les renseignements sur les licences ou permis pour l'opération de diverses installations. Les autres renseignements que vous pourriez réclamer comprennent les types et les quantités de substances libérées dans l'environnement, ainsi que les utilisations précédentes des divers sites de la région.

ÉTUDE DE CAS

Sault Ste. Marie - Étude de la rivière St. Marys

Des sources de contaminants ont été identifiées d'après les données du ministère de l'Environnement et de l'Énergie de l'Ontario sur des concentrations dans l'air et dans l'eau et à partir de données sur les émissions provenant d'usines de traitement des eaux usées et les écoulements d'effluents industriels. On s'est rendu compte que la principale source de HAP dans la rivière St. Marys provenait de l'aciérie locale.

Préparez une description écrite de toutes les sources possibles pour compléter les cartes ou les photographies aériennes. Incluez les renseignements sur l'utilisation des sites ou des installations, les processus ou les procédures utilisés, le nombre de gens employés, depuis combien de temps l'usine ou le site se trouve dans la région, tout accident connu ou tout déversement mettant en cause des contaminants ainsi que tout autre renseignement pertinent.

*Si vous souhaitez avoir plus de précision concernant les types de contaminants dans l'environnement, consultez la **Partie B : Documentation***

2.3 Établissement des types, de la nature et des quantités de contaminants en cause

Il est important d'établir les types, la nature et les quantités des contaminants en cause et de savoir comment ils sont utilisés, entreposés, fabriqués et mis au rebut à chacune des sources que vous avez identifiées. Il est possible que certains de ces renseignements aient déjà été recueillis lorsque vous tentiez de trouver les sources possibles de contaminants.

Tout d'abord, trouvez les types de contaminants normalement reliés aux sources que vous avez identifiées. Par exemple, les usines de traitement des égouts utilisent généralement du chlore pour désinfecter les eaux usées. Identifiez la forme et l'état de la substance. S'agit-il d'un gaz, d'un liquide ou d'un solide? A-t-elle une mauvaise odeur? S'agit-il d'un contaminant simple ou d'un mélange de contaminants? Une recherche dans les bibliothèques combinée à un recueil des données provenant d'autres sources devrait vous permettre d'effectuer tout au moins un inventaire partiel de chaque source de contaminants dans l'environnement. Soyez aussi précis que possible. Incluez



les renseignements portant sur les quantités et les degrés de danger de tous les contaminants en cause.

Communiquez avec les membres de la direction, les personnes chargées de l'exploitation ou les responsables des questions environnementales des installations qui sont à la source des inquiétudes afin de discuter des types de produits dangereux utilisés ou entreposés à ces endroits. Essayez de trouver ce qui est libéré ou évacué dans l'environnement. La quantité et le type de renseignements donnés en réponse aux questions posées par le public varieront selon les politiques de l'usine ou de l'installation. Les installations qui utilisent ou entreposent des produits dangereux sont tenues d'étiqueter tous les produits dangereux sur le site et de conserver des copies des fiches techniques santé-sécurité (FTSS) pour chaque substance. Demandez aux directeurs des usines s'ils peuvent vous fournir leurs FTSS. Certains seront prêts à collaborer avec les groupes de la collectivité et à fournir ce genre de renseignements. Les entreprises peuvent avoir plusieurs centaines de FTSS. Dans de tels cas, il vous faudra être aussi précis que possible au sujet des types de substances qui vous intéressent le plus.

Documentez clairement ce que vous avez

découvert, inscrivez bien les noms, les dates et les heures de vos rendez-vous et les observations que vous avez faites.

Si vous pensez qu'une analyse chimique servirait à établir la nature précise et/ou les concentrations de certains contaminants, essayez de consulter le bureau régional du ministère de l'Environnement et de l'Énergie de l'Ontario ou votre médecin-hygiéniste local. Vous trouverez aussi des laboratoires commerciaux en consultant les pages jaunes de l'annuaire téléphonique. Ceux-ci vous indiqueront de quelle manière vous pouvez recueillir l'échantillon approprié et le faire analyser. En raison des coûts élevés, il serait préférable de faire faire l'analyse chimique des échantillons seulement une fois que vous aurez une idée de ce que vous recherchez.

Voyez si des gens de votre localité ont été en contact avec des substances dangereuses. Qui en fait la manutention et de quelle manière? Les gens portent-ils de l'équipement de protection?

Ajoutez ces renseignements et ces données à votre description écrite des sources possibles de contamination. Le cas échéant, utilisez des chiffres, tableaux, dessins et schémas pour illustrer le texte.

Fiches techniques santé-sécurité

Les fiches techniques santé-sécurité (FTSS) contiennent des renseignements au sujet de la toxicité et des dangers d'une substance. Ces fiches sont devenues obligatoires dans le cadre des règlements du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) de la Loi sur la santé et la sécurité au travail de l'Ontario. Bien que les FTSS ne vous indiquent pas la quantité d'une substance donnée sur le site, elles vous donneront des renseignements précieux sur la nature des produits et leur toxicité. N'oubliez pas, toutefois, que dans certaines circonstances, le produit final et les sous-produits dérivés du processus de fabrication risquent d'avoir peu de ressemblance avec le produit original (et peut-être d'avoir une toxicité différente). Il se pourrait aussi que les FTSS ne fournissent pas de renseignements sur les effets de ces substances sur la santé à la suite d'une exposition à long terme à de faibles niveaux. On trouvera un échantillon de FTSS dans la **Partie B : Documentation**.

Qu'est-ce qu'un contaminant persistant?

Lorsque les contaminants sont évacués dans l'atmosphère, la période pendant laquelle ils restent dans l'environnement devient une source de préoccupation importante. Une substance relativement toxique peut être considérée comme un danger mineur si elle se décompose rapidement en une substance non dangereuse avant que les gens n'aient le temps d'y être exposés. Le contraire est aussi vrai : un contaminant légèrement toxique, qui reste longtemps dans certaines parties de l'environnement, à un endroit où les êtres humains peuvent y être exposés, risque de devenir une source de préoccupation sérieuse. Certains produits chimiques toxiques, tels que le plomb ou le cadmium, ne peuvent pas se décomposer. D'autres peuvent théoriquement se décomposer, mais seulement dans des conditions extrêmes (telles que la chaleur d'un incinérateur) que l'on ne retrouve normalement pas dans l'environnement. Les substances qui restent dans l'environnement sur de longues périodes sont appelées contaminants persistants. Celles qui sont aussi dangereuses sont appelées substances toxiques «persistantes».

ÉTUDE DE CAS

Sault Ste. Marie - Étude de la rivière St. Marys

Les HAP avaient été identifiés précédemment comme contaminants inquiétants dans la rivière St. Marys. La nature et les niveaux de HAP ont été établis par l'analyse chimique des échantillons recueillis à divers endroits, lors des enquêtes sur l'eau et les sédiments. Les techniques standard de cueillette et d'analyse du ministère de l'Environnement et de l'Énergie de l'Ontario ont été suivies lors de cette enquête. Les sites d'échantillonnage ont été choisis en s'appuyant sur l'usage récréatif de l'eau connu dans la collectivité, et sur les questionnaires du sondage d'utilisation de l'eau et les réponses aux interviews, ainsi que sur les conseils fournis par le Service de santé publique d'Algoma et les représentants de la collectivité des Autochtones.

2.4 Évaluation des trajets d'exposition

Une fois que vous aurez identifié les types, la nature et la quantité des contaminants en cause, vous devriez essayer d'évaluer comment chacun de ces contaminants se déplace dans l'environnement et de quelle manière les gens risquent d'y être exposés. La substance en question risque-t-elle de se trouver dans l'eau et peut-elle pénétrer dans le système d'eau potable municipal? S'évapore-t-elle facilement dans l'air et risque-t-elle donc d'être inhalée? Peut-elle se concentrer dans les poissons locaux ou dans les denrées alimentaires plantées par les résidants de la collectivité? Le contaminant risque-t-il de rester longtemps dans l'environnement ou se décompose-t-il rapidement? Lorsque des organismes vivants absorbent le contaminant, l'entreposent-ils dans leurs tissus, ou au contraire, le contaminant se décompose-t-il ou s'élimine-t-il rapidement? S'il est décomposé, les nouvelles substances qui en résultent peuvent-elles être aussi une source de préoccupation?

*Si vous désirez avoir plus de renseignements concernant les sources, le mouvement et la situation des contaminants dans l'environnement, ou au sujet des trajets d'exposition, reportez-vous à la **Partie B : Documentation**.*

Essayez d'en découvrir autant que vous pouvez au sujet du comportement des substances dans l'environnement, de façon à ce que vous puissiez établir les trajets d'exposition les plus importants. Vous devrez probablement entreprendre beaucoup de travaux de recherche en bibliothèque. D'autre part, une personne qui possède des connaissances en toxicologie environnementale ou en chimie pourrait vous être très utile sur cette question. Reportez-vous à la FIGURE 1 (prochaine page) et à la FIGURE 4 (dans **Partie B : Documentation**) pour plus de renseignements sur les trajets d'exposition.

En utilisant les renseignements que vous avez recueillis sur les trajets d'exposition, essayez de découvrir quel est le niveau ou la concentration du contaminant dans chaque trajet. Ces renseignements proviennent des tests du sol local, de l'eau, de l'air et des aliments. Pour les trajets importants des contaminants les plus inquiétants, vous voudrez peut-être envisager d'autres tests chimiques, si les renseignements dont vous avez besoin vous manquent.

Une fois que vous aurez effectué vos enquêtes sur les trajets d'exposition possibles, vous devriez être prêt à rédiger une description de vos conclusions. Résumez ce que vous considérez comme étant les trajets d'exposition les plus importants et dites pourquoi ils vous semblent importants.

ÉTUDE DE CAS

Sault Ste. Marie - Étude de la rivière St. Marys

La principale préoccupation exprimée par la collectivité provenait de l'exposition aux HAP sur les plages utilisées à des fins récréatives. En se basant sur les conseils des experts techniques, le contact avec la peau (c.-à-d. la voie dermique) constituait la plus importante voie d'exposition durant l'utilisation récréative de la rivière. En effet, les HAP respirés sous forme de vapeurs ou ingérés à partir des aliments et de l'eau n'apportaient que des contributions mineures à l'exposition dans une telle situation. En conséquence, les efforts d'évaluation du risque ont porté surtout sur la voie se rapportant à l'exposition aux HAP par le contact de la peau avec l'eau et les sédiments de la rivière.

2.5 Définition de la population potentiellement exposée

L'étape suivante consiste à préciser qui risquerait d'être exposé aux contaminants que vous venez d'identifier. Le groupe de gens qui aurait pu être ou peut être exposé au contaminant est appelé la population potentiellement exposée. La définition de la population potentiellement exposée nécessite une connaissance de la collectivité elle-même.

En général, il y a deux groupes de gens qui pourraient être exposés :

- Les travailleurs employés sur le site ou à l'usine;
- Les gens vivant, travaillant, allant à l'école ou prenant part à des activités récréatives dans la collectivité.

Bien que l'exposition des travailleurs soit une préoccupation sérieuse, ce guide met surtout l'accent sur le second groupe - les expositions au sein de la collectivité. En Ontario, la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* est conçue de façon à protéger la santé des travailleurs. De plus, il existe plusieurs mécanismes tels que les comités mixtes travailleurs-direction et le Système d'information sur les matériaux dangereux utilisés au travail (SIMDUT) pour réduire l'exposition aux contaminants sur le lieu de travail.

Pour définir qui est ou pourrait être exposé, considérez les trajets d'exposition que vous avez identifiés.

L'eau

Pour définir la population potentiellement exposée, pour un trajet d'exposition constitué par l'eau, déterminez qui pourrait consommer de l'eau potable contaminée ou entrer en contact avec de l'eau récréative polluée. Le contaminant est-il entré dans l'approvisionnement en eau potable ou se trouve-t-il dans une rivière ou un lac avoisinant? La population potentiellement exposée pourrait être définie comme étant quiconque utilise l'approvisionnement particulier en eau potable (qu'il s'agisse d'un approvisionnement privé, tel qu'un puits, ou d'un approvisionnement traité par la municipalité) ou quiconque se rend à une rivière ou un lac en particulier et entre en contact avec l'eau au moyen d'activités récréatives telles que la natation ou le ski nautique.

L'air

Pour définir la population potentiellement exposée, pour un trajet d'exposition constitué par l'air, déterminez quelle pourrait être la source de pollution de l'air, la direction des vents dominants et la zone géographique affectée. Les gens qui vivent, travaillent ou vont à l'école dans la zone située à proximité de la source, et ceux qui vivent sous le vent de la source pourraient être définis comme une population potentiellement exposée.

Les aliments

Pour définir la population potentiellement exposée, pour un trajet d'exposition constitué par les aliments, il faut trouver qui consomme les aliments contaminés. Dans les cas où ce type d'exposition constitue une préoccupation locale importante, il faut évidemment penser aux pêcheurs et à leurs familles, qui consomment du poisson contaminé, et aux chasseurs, lesquels

L'air peut contribuer jusqu'à 10 % de notre exposition à certaines substances toxiques persistantes.

consomment de la viande d'animaux sauvages tels que des orignaux, des chevreuils et des canards. Pensez aussi à d'autres sources potentielles d'exposition, comme, par exemple, les aliments cultivés localement par opposition aux aliments «importés» dans la collectivité.

Le sol

Pour définir la population potentiellement exposée, pour un trajet d'exposition constitué par le sol, déterminez quelles sont les personnes qui peuvent être en contact avec le sol contaminé. Les gens vivant ou travaillant à proximité d'un endroit ou dans un endroit contenant du sol contaminé, ceux qui utilisent le site à des fins récréatives, sont des personnes susceptibles d'y être exposées. Les jeunes enfants, qui ont tendance à se mettre dans la bouche des objets sales, peuvent être potentiellement exposés au sol contaminé.

Saviez-vous que la majorité de l'exposition des êtres humains à de nombreuses substances toxiques persistantes, telles que les BPC, se fait par les aliments, particulièrement dans le cas des gens qui consomment une grande quantité de viande d'animaux sauvages et de poissons obtenus par la pêche sportive?

Soyez aussi précis que possible en identifiant une population potentiellement exposée. En particulier :

- Pouvez-vous définir les limites géographiques des populations exposées? En d'autres termes, pouvez-vous dire où la ou les populations potentiellement exposées vivent, travaillent ou vont à l'école? (utilisez une carte)
- L'exposition est-elle limitée aux gens qui pratiquent une activité en particulier, p. ex., la pêche, ceux qui fument, ou ceux qui consomment un type particulier d'aliments?
- L'exposition est-elle limitée à un groupe particulier dans la collectivité, qui peut être défini par le même âge, le même sexe ou la même origine ethnique?

Les réponses à ces questions vous aideront à identifier la population potentiellement exposée.

ÉTUDE DE CAS

Sault Ste. Marie - Étude de la rivière St. Marys

L'enquête sur l'utilisation de l'eau a permis d'établir que les riverains n'utilisaient pas d'eau non traitée pour boire ni pour arroser les potagers, et que la seule exposition pertinente aux HAP provenait d'activités récréatives telles que la natation et le bain. En conséquence, les nageurs et les baigneurs ont été identifiés comme étant la population potentiellement exposée dans cette situation.

2.6 Évaluation de l'exposition de la collectivité

Pour évaluer l'exposition de votre collectivité aux contaminants dans l'environnement, vous devez avoir une idée générale **du niveau ou de la concentration** des contaminants dans le milieu environnemental (p. ex., l'air, l'eau, le sol, les aliments) de chaque trajet d'exposition. Pour réaliser une évaluation simple de l'exposition qui n'entraîne pas de calculs mathématiques complexes, il suffit souvent de savoir si les concentrations de contaminants dans chaque trajet de passage sont au-dessus ou en dessous des critères ou

Les méthodes pour le calcul de l'exposition des gens aux contaminants du milieu sont décrites en détail dans Enquête sur l'exposition des êtres humains aux contaminants dans l'environnement : Un guide pour les calculs de l'exposition.

des normes actuels. Par exemple, est-ce que les niveaux de mercure dans les poissons obtenus par la pêche sportive dans votre région se comparent aux indications établies par le ministère de l'Environnement et de l'Énergie? Les niveaux de certains contaminants dans le sol et l'eau sont-ils au-dessus ou en dessous des critères ou des normes établis par le ministère de l'Environnement et de l'Énergie de l'Ontario? On remarquera que les critères et normes établis pour les niveaux maximums admissibles de contaminants dans le sol dépendent de l'utilisation prévue de la région. Par exemple, les niveaux de contaminants permis dans le sol seront plus bas dans une région qui est destinée à un usage agricole, résidentiel ou de parc, en comparaison d'un usage commercial ou industriel, parce que le contact des gens avec le contaminant risque d'être plus élevé.

Règlements, normes, directives et niveaux : Quelle est la différence?

Un règlement est une limite légalement exécutoire sur la quantité ou la concentration d'une substance. Les normes, telles que celles qui s'appliquent à différents polluants de l'air, et les pénalités à payer lorsqu'elles sont dépassées, sont généralement établies dans un règlement. Le fait de dépasser une norme établie dans le règlement risquerait d'affecter d'une façon inacceptable la santé des êtres humains ou l'environnement et entraînerait donc des pénalités. Les directives sont des limites conseillées, au-dessus desquelles il peut y avoir des raisons de s'inquiéter, mais elles ne sont pas légalement exécutoires. Finalement, les niveaux sont simplement des quantités ou des concentrations d'une substance.

ÉTUDE DE CAS

Ste. Marie - Étude de la rivière St. Marys

Une évaluation préliminaire d'exposition a été entreprise seulement auprès des gens qui étaient exposés à l'eau et aux sédiments de la rivière lorsqu'ils nageaient ou prenaient des bains. On aurait eu besoin des niveaux de contaminant et d'autres renseignements portant sur l'exposition des aliments et de l'air pour effectuer une évaluation complète de leur santé. Toutefois, dans ce cas, on a pu être en mesure de réaliser des estimations sur les risques pour la santé causés par les expositions aux HAP et la pratique de la natation sur différents sites de la rivière St. Marys. Les résultats de l'évaluation des risques ont indiqué que les risques de développer le cancer, à la suite de l'exposition aux HAP en se baignant dans les zones situées près de la rive, étaient négligeables. Seuls deux sites éloignés de la rive pouvaient poser certains risques pour la santé. Cependant, il était peu probable que les gens se baignent à ces endroits, étant donné leur éloignement des rives et le courant très fort.

2.7 Préparation d'une évaluation

Une fois votre examen d'exposition terminé, vous voudrez sans doute préparer une évaluation écrite. Il s'agit d'un bon moyen de résumer et de documenter ce que vous avez fait et ce que vous avez découvert. Les renseignements suivants pourraient être inclus dans votre rapport :

- Une description du problème ou de la préoccupation sur lequel vous enquêtez;
- Les objectifs de votre évaluation de l'exposition;
- Les méthodes et les procédures utilisées;
- Les résultats et les conclusions;
- Votre interprétation des résultats et des conclusions;
- Conclusions et recommandations;
- Un résumé qui pourra être distribué à un plus grand nombre de personnes.

Dans votre rapport, présentez tous les renseignements pertinents que vous avez recueillis. Lorsque c'est possible, incluez des cartes, des figures, des tableaux et des illustrations. Une fois que vous avez terminé votre rapport, faites votre possible pour qu'il soit bien distribué dans l'ensemble de la collectivité et envoyez des exemplaires aux gens que vous avez consultés. Sollicitez leurs commentaires. Organisez une réunion dans la collectivité ou songez à d'autres moyens de distribuer vos conclusions.

ÉTUDE DE CAS

Sault Ste. Marie - Étude de la rivière St. Marys

Un certain nombre de rapports ont été préparés à la suite de l'étude de la rivière St. Marys. Entre autres, divers rapports techniques ont présenté les niveaux environnementaux de HAP et d'autres contaminants qui ont été recueillis dans le cadre de l'enquête portant sur l'eau et les sédiments. Un rapport a aussi traité de l'enquête sur l'usage de l'eau, et un autre portait sur l'évaluation des risques à vie pour la santé qu'entraînait la pratique de la natation dans la rivière St. Marys.



3. PRÉPARATION D'UN PROFIL DE SANTÉ DE LA COLLECTIVITÉ

Ce chapitre offre des conseils sur la façon de préparer un profil de santé de votre collectivité. Un profil de santé de la collectivité examine la santé de l'ensemble de la collectivité plutôt que des cas en particulier. Les cas particuliers peuvent, toutefois, être utiles si l'on veut illustrer un point précis d'un problème, mais ils n'ont qu'une valeur restreinte lorsqu'il s'agit de déterminer des tendances dans l'état de santé de l'ensemble de la collectivité. En comparant ces tendances de la santé à d'autres renseignements que vous avez au sujet de votre collectivité et aux tendances de la santé dans d'autres collectivités, vous aurez une meilleure idée du bien-fondé de vos préoccupations initiales concernant les effets sur la santé des polluants provenant de l'environnement.

La quantité de renseignements et de recherches qui est à votre disposition peut sembler écrasante à première vue. Il serait bon que vous considériez chaque source de renseignements en vous posant une question très simple : cela m'aidera-t-il à faire la lumière sur les préoccupations identifiées dans l'exploration initiale du problème? Si vous ne pouvez pas répondre à cette question, il serait bon d'obtenir des conseils avant d'entreprendre des travaux plus avancés. Votre médecin-hygiéniste local et le ministère provincial de la Santé sont de bons points de départ pour obtenir des conseils sur la façon de réaliser votre étude.

Plusieurs points doivent être pris en considération lorsque vous tracez le profil de santé d'une collectivité en relation avec les polluants du milieu. Parmi eux :

- La confidentialité de l'information;
- Le manque de données pertinentes ou les inconséquences dans les comptes rendus;
- Les sources et la forme des renseignements sur la santé;
- La difficulté de «prouver» qu'une exposition environnementale a causé un effet sur la santé.

Ces points sont développés ci-dessous.

La confidentialité de l'information

Il sera souvent difficile d'obtenir des informations détaillées sur des questions de santé. En effet, les professionnels de la santé et les hôpitaux s'efforcent de garder confidentiels les renseignements sur les patients, si bien que tout ce que l'on vous donnera ne contiendra ni le nom ni l'adresse des personnes concernées. Lorsque vous effectuerez un sondage quelconque, ne soyez pas étonné si certaines personnes refusent de discuter de leurs problèmes de santé ou de ceux des membres de leur famille, car beaucoup considéreront cela comme une atteinte à leur vie privée. Pour respecter la confidentialité, vous ne devriez pas donner de renseignements sur des cas particuliers, sauf aux particuliers eux-mêmes.

Comment trouver des données pertinentes

Bien que les médecins et les hôpitaux fassent des comptes rendus sur plusieurs maladies et symptômes importants, les renseignements concernant les problèmes communs de santé, tels que maux de tête, nausées et éruptions cutanées, ne sont pas conservés d'une façon systématique. En général, les types de renseignements sur la santé que l'on peut obtenir sont :

- Les dossiers sur la *mortalité*, qui indiquent la cause de décès pour tous ceux qui sont décédés dans la collectivité;
- Les dossiers sur les *anomalies congénitales* des bébés, qui indiquent quelles anomalies sont décelées chez les nouveau-nés;
- Les dossiers sur l'*incidence du cancer* montrent le nombre de cas des différents types de cancer;
- Les *données d'admission aux hôpitaux* indiquent la raison médicale qui a motivé l'hospitalisation du patient.

Dans tous les cas, les renseignements qui pourraient être utilisés pour identifier les personnes, comme les noms et adresses, ont été retirés pour préserver la confidentialité. Il peut y avoir certaines différences entre les médecins et les hôpitaux sur la façon dont on fait rapport sur ce genre de renseignements.

Les sources et la forme des renseignements sur la santé

Les sources importantes de renseignements dont vous aurez besoin pour préparer un profil sur la santé de la collectivité comprennent :

- Des bases de données qui contiennent des renseignements sur l'état de santé de votre collectivité, y compris la base de données sur la mortalité, la Fondation ontarienne pour la recherche en cancérologie et le traitement du cancer (FORCTC), la base de données sur les anomalies congénitales et la base de données du système ICIS (Institut canadien d'information sur la santé);
- Les organismes gouvernementaux, particulièrement le ministère de la Santé de l'Ontario, Santé Canada, Statistique Canada et votre médecin-hygiéniste local;
- Les professionnels des soins de santé dans votre collectivité, tels que les médecins, les infirmières, les personnes offrant les services à domicile, les professionnels de la santé publique et les sages-femmes;
- Les universités, collèges et centres de recherche;
- Les organismes de l'environnement et de la collectivité;
- Les professionnels de l'environnement et de la santé de votre collectivité, incluant les consultants, épidémiologistes, toxicologues et spécialistes d'hygiène du milieu;
- Les professionnels de la santé et de la sécurité au travail de l'industrie.

Un grand nombre de ces sources sont détaillées à l'article 1.3. Vous trouverez les adresses et numéros de téléphone pour certaines de ces sources dans la **Partie C : Sources de renseignements.**

De nos jours, la plupart des renseignements sur la santé sont informatisés, et un jargon technique sert à les définir. On retrouvera donc souvent les termes codes «CIM», «SRM» et la «signification statistique». Les experts des universités, des services de santé publique, du ministère provincial de la Santé et de Santé Canada possédant des connaissances en épidémiologie ou en statistiques, peuvent vulgariser ces renseignements.

Comment «prouver» qu'une exposition dans l'environnement peut causer un effet sur la santé

Il est généralement très difficile de prouver qu'une exposition à l'environnement ait pu causer un problème de santé dans une collectivité, à cause des raisons suivantes :

- Nous sommes tous exposés à un grand nombre de polluants au cours de notre existence, et plus d'un polluant peut causer des effets similaires sur la santé;
- Les expositions à l'environnement sont généralement trop faibles pour causer des problèmes de santé immédiats et facilement identifiables;
- Plusieurs activités de l'existence (telles que le fait de fumer, de consommer de l'alcool et d'utiliser des médicaments ou autres drogues) peuvent apporter des *facteurs confusionnels*, c'est-à-dire qu'elles peuvent interférer avec la façon dont on peut relier des effets sur la santé aux expositions à l'environnement, étant donné que les effets causés par ces facteurs sont identiques;
- Il peut s'écouler une longue période de temps entre le moment de l'exposition à un polluant et l'effet sur la santé qui en résulte. On appelle cette attente *période de latence*. La période de latence peut être aussi

D'autres renseignements concernant la relation existant entre la dose des contaminants et la réaction sur la santé des êtres humains se trouvent à la
Partie B : Documentation.

longue que trente ans pour certains types de cancer.

- Les gens déménagent beaucoup au cours de leur vie et ne restent pas nécessairement dans le même voisinage ou la même collectivité pendant de nombreuses années. Cette situation entrave l'historique de leur exposition aux polluants.

Toutefois, vous *serez peut-être* capable de démontrer qu'il existe des tendances correspondantes entre les facteurs dans l'environnement et la santé de la collectivité. Ces tendances pourront alors démontrer qu'une enquête plus détaillée portant sur votre collectivité s'impose.

Dans ce chapitre, nous décrivons les mesures à prendre pour préparer un profil de santé de la collectivité. Ces mesures sont :

- Recueil des renseignements initiaux;
- Recueil et résumé des renseignements existants sur la santé;
- Recueil et résumé d'autres renseignements pertinents;
- Compilation des connaissances de la collectivité;
- Préparation d'une évaluation.

*Pour plus de renseignements sur la façon de concevoir et d'organiser une enquête détaillée sur la santé dans une collectivité, consultez la **Partie B : Documentation***

3.1 Recueil des renseignements initiaux

Pour en avoir le cœur net sur les problèmes de santé dans votre collectivité, vous devrez clarifier toutes les déclarations concernant des maladies en particulier et faire votre propre enquête. Initialement, cette enquête devrait porter sur les questions suivantes :

- À quel endroit les gens qui auraient un problème de santé ou une maladie suspecte vivent-ils et travaillent-ils? Depuis combien de temps vivent-ils ou travaillent-ils dans cette collectivité? Transposez ces renseignements sur une carte de la région. Estimez le nombre total de personnes dans la collectivité ainsi que le nombre des cas connus de maladies ou d'effets sur la santé.
- Quels sont les antécédents des personnes affectées par la maladie ou l'effet sur la santé en question? Cela peut nécessiter un contact direct avec ces personnes ou les membres de leurs familles. Indiquez si le problème a été confirmé par un médecin ou s'il s'agit d'une déclaration par la personne elle-même. À quel moment la maladie ou l'effet sur la santé s'est-il déclaré pour la première fois et quelles ont été les circonstances qui ont entouré cette situation? Que s'est-il passé depuis? Demandez à une personne expérimentée d'interviewer chaque cas. Il peut s'agir d'une infirmière, d'un médecin ou d'un travailleur social. Cette personne réalisera les interviews et inscrira les renseignements.
- Y a-t-il des liens évidents entre les personnes qui sont affectées par des maladies ou des effets sur la santé similaires? Par exemple, en vous basant sur les renseignements que vous avez recueillis,
 - Ces personnes vivent-elles ou travaillent-elles au même endroit?
 - Fréquentent-elles la même école?
 - Appartiennent-elles au même organisme social, à la même église ou à un même groupe?

- Ont-elles des habitudes ou des activités communes telles que le fait de fumer, la pratique de la pêche et des modes de divertissement similaires?
- Ces personnes utilisent-elles la même source d'eau potable? Sont-elles situées sous le vent d'une cheminée voisine?
- Vivent-elles toutes dans des maisons dont les fondations sont craquelées ou dont les sous-sols présentent des fuites?
- Mangent-elles toutes des quantités importantes du même type d'aliments, par exemple, du poisson d'eau douce?
- Les problèmes de santé soupçonnés sont-ils répartis dans l'ensemble de la collectivité, par exemple, géographiquement, par âge ou sexe?
- Les cas d'effets sur la santé ou de maladies dénombrés sont-ils répartis d'une façon uniforme dans l'ensemble de la collectivité ou sont-ils, au contraire, groupés dans un endroit donné et reliés à un groupe d'âge ou à un sexe en particulier?

AGRÉGATS DE MALADIES

Un agrégat de maladies est généralement un regroupement inhabituel d'une maladie qui se produit à un moment et à un endroit particuliers. Par exemple, un «agrégat de cancers» est constitué par trois cas de leucémie rapportés qui se produiraient dans un délai de deux ans parmi les résidants du même voisinage. Pratiquement chaque maladie varie lorsqu'elle se développe à un endroit ou à un moment donné. Il peut y avoir de nombreux cas de la maladie dans un endroit ou à un moment en particulier, et peu ou pas de cas de cette maladie dans un autre endroit ou à un autre moment. Un certain nombre de facteurs peuvent être reliés à une maladie, tels que les facteurs géographiques ou socioéconomiques, l'origine ethnique et les facteurs de style de vie; mais certaines associations seulement correspondent aux critères scientifiques.

La survenue d'un agrégat de maladies à l'intérieur des collectivités peut attirer l'attention sur les causes possibles. Au cours de ces dernières années, de nombreuses préoccupations ont été exprimées au sujet du rapport possible entre des cas groupés de cancers et la présence de polluants dans l'environnement. Toutefois, les services de santé qui ont réalisé des enquêtes sur ces agrégats de maladies ont découvert que des relations importantes entre les expositions et les agrégats de maladies sont rares. Dans plus de 500 enquêtes d'agrégats rapportés par le ministère de la Santé du Minnesota, six seulement ont donné lieu à des études complètes et une seulement a démontré qu'il y avait un rapport entre la cause et la maladie.

Bien que les causes des agrégats de maladies soient difficiles à établir, il est bon d'effectuer des enquêtes préliminaires sur ces agrégats. Elles peuvent servir à informer les citoyens et à calmer leurs inquiétudes. Dans certains cas, les résultats d'enquêtes préliminaires peuvent montrer que des études complètes seraient bien fondées. Certaines enquêtes sur ces agrégats de maladies ont permis d'identifier les causes et d'adopter des mesures pour protéger les collectivités et éviter les maladies.

Cornwall - Étude de la qualité de l'air

Le Comité sur la qualité de l'air de Cornwall a demandé l'aide de Santé Canada pour enquêter sur les cas de cancer et de maladies pulmonaires dans la région de Cornwall. Santé Canada a offert son expertise et le temps de son personnel pour entreprendre la recherche sur la base de données du système ICIS (Institut canadien d'information sur la santé), qui était offerte par le Laboratoire de lutte contre la maladie à Ottawa. Par rapport à six villes de l'Ontario, Cornwall avait les mêmes taux généraux de cancer et de maladies pulmonaires que Hamilton, Sudbury et Windsor. Toutefois, le taux d'hospitalisation pour l'asthme était approximativement le double par rapport aux autres villes. Un épidémiologiste de l'université d'Ottawa, qui faisait partie d'une équipe multidisciplinaire enquêtant sur la santé de l'écosystème dans le bassin du fleuve St-Laurent, a participé à l'enquête à ce moment-là. D'autres recherches, recommandées par cet épidémiologiste, ont montré que les nourrissons de moins de deux ans avaient un taux d'admission pour l'asthme dans les hôpitaux provinciaux quatre fois plus élevé que la normale. Les taux des cancers du poumon et du rectum chez l'homme étaient aussi élevés par rapport au reste de la province.

3.2 Recueil et résumé des renseignements existants sur la santé

L'étape suivante consiste à recueillir et à résumer les renseignements existants sur la santé dans votre collectivité. La plupart de ces renseignements sont répertoriés dans les bases de données informatisées du gouvernement et des agences privées. Étant donné que la collecte de ces renseignements demande beaucoup de temps, la plupart des organismes exigeront des honoraires pour couvrir leurs frais, bien qu'il soit possible parfois de négocier des prix moins élevés. De plus, l'interprétation des données est très difficile. Un statisticien ou un épidémiologiste bien formé peut vous aider dans cette tâche.

Rapports sur l'état de santé de la collectivité

Dans le cadre des programmes obligatoires du ministère de la Santé de l'Ontario et des directives de santé publique, chaque service de santé publique est tenu de fournir des renseignements sur l'état de santé de la collectivité au moins tous les cinq ans. Ces rapports peuvent couvrir différents sujets, des caractéristiques de la population jusqu'au style de vie et aux maladies qui se remarquent dans l'état de santé de la collectivité. Communiquez avec votre service local de santé publique pour avoir accès à ces rapports.

Données sur la mortalité

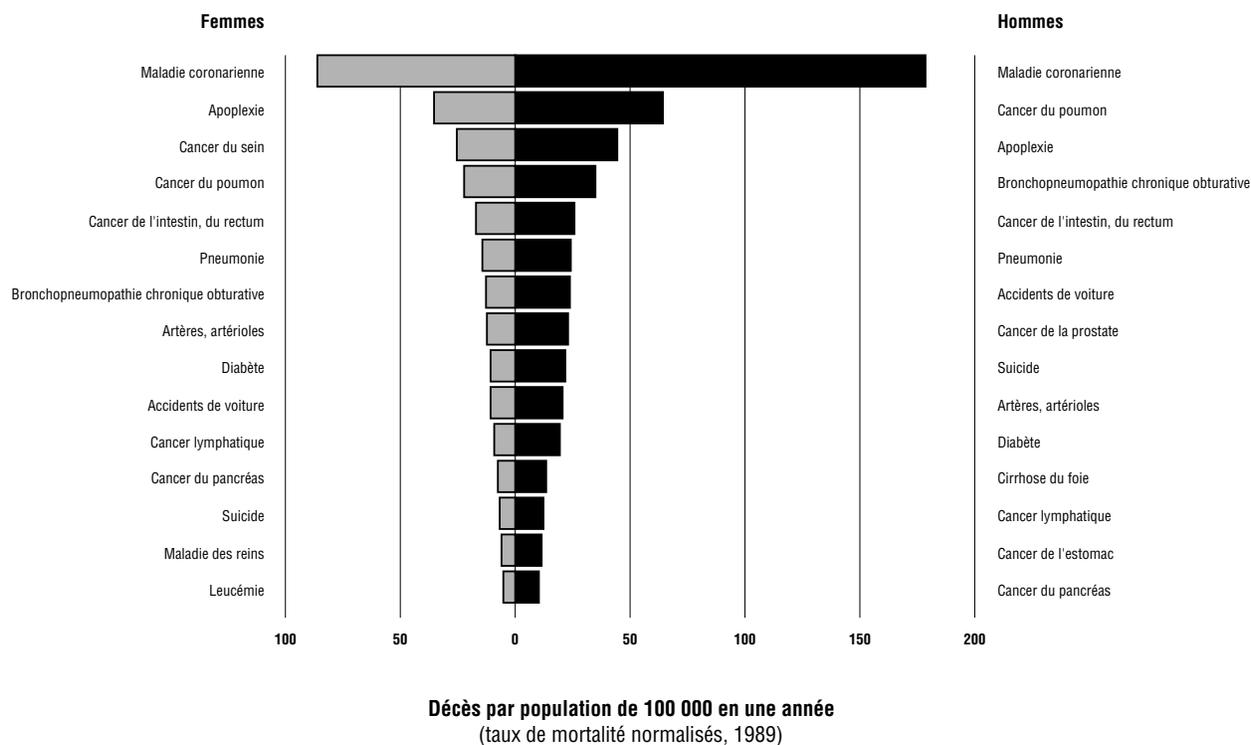
Vous pouvez recueillir des données sur les causes de décès ou de mortalité dans votre collectivité. Les renseignements sur la mortalité pour le Canada sont tenus par la Division des statistiques sur la santé de Statistique Canada. Avant de communiquer avec Statistique Canada, vous devrez vous assurer que vous savez exactement ce que vous voulez obtenir. Par exemple :

Les données de mortalité vous donneront une bonne idée des causes les plus communes de décès dans votre collectivité. Toutefois, il est peu probable que l'exposition à des contaminants dans l'environnement soit reliée directement à des profils dans les causes des décès.

- Quelle est la zone géographique qui vous intéresse? Peut-elle être définie par des codes postaux, des limites municipales ou des divisions de recensement?
- Quelle est la période qui vous intéresse? Vous pouvez, par exemple, demander les données de mortalité pour les cinq ou dix dernières années.
- Quelles sont les causes de décès qui vous intéressent? S'agit-il de décès qui sont particulièrement reliés à vos préoccupations initiales? Soyez précis. Les renseignements au sujet des données de mortalité sont généralement groupés en fonction des causes de décès.
- Quels sont les groupes d'âges et quel est le sexe qui vous intéressent? Voulez-vous les données pour différents groupes d'âge ainsi que pour les hommes et les femmes?
- Quel sera votre groupe témoin? Pour étudier les taux de mortalité dans une collectivité, il est généralement nécessaire de les comparer à un autre groupe. Voulez-vous comparer le vôtre aux moyennes nationales, aux moyennes du bassin des Grands Lacs ou à une autre collectivité?

FIGURE 2 :

Un exemple des données sur la santé : Les causes majeures de décès au Canada



Cornwall - Étude de la qualité de l'air

Les résultats de l'enquête préliminaire sur le cancer et les maladies pulmonaires se fondaient sur des dossiers médicaux non revus. En raison des taux apparemment élevés d'hospitalisation d'enfants asthmatiques dans la région de Cornwall, le Comité sur la qualité de l'air de Cornwall a décidé de déterminer la validité des données sur l'asthme.

Des discussions avec les médecins de la localité ont démontré qu'il était important de savoir si le taux d'admission plus élevé pour l'asthme était le résultat d'un nombre de lits supplémentaires disponibles ou si un plus grand nombre d'enfants souffraient d'asthme à cause de la pollution de l'air. Pour valider les données, le Comité avait plusieurs options : les pédiatres pouvaient inscrire les circonstances entourant les admissions d'enfants asthmatiques; on pouvait enquêter dans les écoles ou demander à des professionnels de la santé d'étudier les dossiers médicaux.

Une réunion regroupant plusieurs organismes a révélé qu'une étude complète serait hors de prix pour les organismes. Le Comité a donc accepté l'offre de l'Association locale des maladies pulmonaires qui voulait bien mettre à profit ses bénévoles (qui appartenaient à la profession médicale - infirmières, etc.). Ces derniers ont étudié les données d'admission pour l'asthme. Le Service de santé publique de l'est de l'Ontario, qui a accepté de diriger l'étude, a pu, avec la permission de l'hôpital, avoir accès aux dossiers. Il a aussi organisé l'étude en collaboration avec l'Association des maladies pulmonaires. Les dossiers médicaux existants ont pu alors être passés en revue.

Certains produits chimiques, ainsi que certaines sortes de rayonnement, peuvent causer le cancer chez des animaux de laboratoire dans des conditions précises. Certains de ces produits chimiques et certaines formes de rayonnement peuvent causer le cancer chez les gens. Les substances qui causent le cancer sont appelées carcinogènes. Le Centre international de la recherche sur le cancer (CIRC) donne la liste de plus de 40 produits chimiques qui sont connus comme étant carcinogènes pour les êtres humains.

Incidence du cancer

La Fondation ontarienne pour la recherche en cancérologie et le traitement du cancer (FORCTC) conserve une base de données sur les nombres et les types de cancer en Ontario. Soyez précis au sujet des renseignements qui vous intéressent en répondant aux questions figurant sur la liste ci-dessus. Il existe plusieurs centaines de types de cancer différents et vous devriez déterminer les types au sujet desquels vous désirez obtenir des renseignements. Un épidémiologiste ou un toxicologue peut vous aider concernant les types de cancer, le cas échéant, qui pourraient être reliés aux substances à la source des préoccupations de votre collectivité.

Anomalies congénitales

Une troisième source de renseignements est la base de données des anomalies congénitales administrée par le ministère de la Santé de l'Ontario, à Toronto. Cette base de données contient des informations sur les anomalies des nouveau-nés rapportées par les médecins de l'Ontario. Là encore, soyez précis au sujet du genre de renseignements qui vous intéresse en répondant aux questions indiquées ci-dessus.

Système ICIS

Une quatrième source de renseignements est la base de données du système ICIS (Institut canadien d'information sur la santé). Cette base de données

contient des renseignements sur les raisons des admissions dans les hôpitaux au Canada. Pour utiliser cette base de données, vous devrez demander des renseignements sur des causes particulières, des effets sur la santé ou des maladies reliés à vos préoccupations de santé, qui peuvent être suffisamment graves pour entraîner l'admission dans un hôpital. À titre d'exemples, les problèmes respiratoires, y compris la bronchite et des attaques d'asthme graves. Vous auriez tout intérêt à travailler avec un épidémiologiste ou un statisticien lorsque vous essaieriez d'avoir accès à ce genre de renseignements.

Autres sources

Les autres sources de renseignements existants sur la santé de votre collectivité comprennent :

- Toutes les études sur la santé de la collectivité qui ont été réalisées précédemment;
- Les renseignements généraux fournis par les médecins ou les spécialistes des soins de santé.

3.3 Recueil et résumé d'autres renseignements pertinents

Recueillez et résumez d'autres informations pertinentes concernant l'état de santé de votre collectivité. Ce type de renseignements comprend :

- Un profil de l'emploi de votre collectivité. À quel endroit les gens travaillent-ils?
- Un profil socioéconomique de votre collectivité. Les questions socioéconomiques comprennent certains renseignements comme la taille des ménages, le revenu, l'éducation, l'état de propriétaire ou de locataire et l'origine ethnique;
- Un profil d'âge/de sexe de votre collectivité;
- Un profil du style de vie de votre collectivité : Quels sont les activités ou les comportements qui sont typiques dans votre collectivité? Quelles sont les activités récréatives auxquelles les gens s'adonnent?
- À quel point les soins de santé sont-ils accessibles dans votre collectivité?

Une source importante pour ce type d'information est le recensement canadien, organisé tous les cinq ans par Statistique Canada. Comme auparavant, soyez précis lorsque vous demandez ce genre de renseignements.

ÉTUDE DE CAS

Cornwall - Étude de la qualité de l'air

Le Comité sur la qualité de l'air de Cornwall n'a pas recueilli officiellement d'autres renseignements pertinents tels que les profils de l'emploi, la situation socioéconomique ou le style de vie de la collectivité. Le Comité savait que le taux de chômage de la région était plus élevé que le taux provincial et que la proportion de la population qui touchait de l'aide sociale était très grande. Le comité n'a pas eu l'impression que des enquêtes plus approfondies apporteraient vraiment du nouveau par rapport à ce qu'il connaissait déjà.



3.4 Compilation des connaissances de la collectivité

N'oubliez pas de parler de la santé de la collectivité aux gens de la région. Les anciens résidants et les résidants actuels constituent une source précieuse de renseignements. Obtenez autant de confirmations que possible. Les personnes plus âgées, qui ont vécu longtemps dans votre collectivité, peuvent vous indiquer comment l'état de santé de votre collectivité a changé avec le temps. Parlez aux gens qui vivent dans différents endroits et vous obtiendrez ainsi une idée de la situation de la santé dans différentes parties de votre collectivité.

Les personnes qui travaillent dans le domaine des soins de santé peuvent fournir beaucoup de renseignements intéressants. Parlez aux sages-femmes, aux infirmières, à ceux qui sont chargés des soins à domicile et aux médecins. Documentez soigneusement vos interviews, de façon à ce que vous ayez un dossier des renseignements qui vous sont fournis.

Cornwall - Étude de la qualité de l'air

Une des premières mesures prises par le Comité sur la qualité de l'air de Cornwall a été d'organiser deux réunions publiques pour discuter des activités du comité et mieux connaître les préoccupations de la collectivité. La réaction à ces réunions a été très favorable aux préoccupations portant sur la santé. La participation de la collectivité a influencé énormément les activités du comité, qui a, par la suite, porté ses efforts sur les questions de santé.

3.5 Préparation d'une évaluation

La dernière étape, lors de la réalisation d'un profil de santé de la collectivité, consiste à préparer une évaluation écrite. Incluez-y les renseignements suivants :

- La nature du problème ou de la préoccupation;
- Les objectifs de votre enquête;
- Les méthodes et procédures utilisées pour recueillir des renseignements;
- Les données et les renseignements recueillis;
- Votre interprétation des données et des renseignements;
- Les conclusions et recommandations; et
- Un résumé clair et concis, à distribuer largement à l'intérieur de la collectivité.

Cornwall - Étude de la qualité de l'air

L'étude sur l'asthme était en cours au moment de la rédaction de ce texte. Un rapport officiel n'avait pas encore été préparé. Toutefois, le Comité sur la qualité de l'air de Cornwall continuait à se réunir régulièrement et à préparer des rapports sur la progression de l'étude. Les discussions, les mises à jour de l'étude et les autres affaires ont été inscrites dans les procès-verbaux des réunions, lesquels sont également à la disposition du public.

4. ÉTAPES SUIVANTES

4.1 Communications concernant votre enquête

L'évaluation écrite constituera une étape importante pour expliquer aux autres la nature de votre enquête. Toutefois, il serait bon de songer dès le début à qui, comment et quand vous devriez communiquer les données de l'étude. Une bonne communication est extrêmement importante parce que les questions de santé entraînent souvent de vives réactions de la part du grand public. Le fait de développer et de suivre une stratégie de communication, prenant en ligne de compte l'impact possible de votre travail, vous aidera aussi à atteindre vos objectifs. En fait, si d'autres organismes effectuent la plupart de la recherche, l'un des rôles les plus importants joués par votre comité sera d'assurer de bonnes communications.

La communication concernant l'enquête commence dès que vous essayez de voir si d'autres personnes partagent votre préoccupation. Cela comprend la façon dont les membres du comité communiquent les uns avec les autres, vos contacts avec les organismes qui pourraient vous aider, les réunions publiques, les sondages, les contacts avec les médias d'information, ainsi que tous les rapports que vous rédigez. Une stratégie de communication peut mettre l'accent seulement sur les contacts les plus délicats avec le public et les médias d'information ou elle peut couvrir tous les aspects de vos communications.

Mise au point d'une stratégie de communication

Cette stratégie peut être aussi simple ou aussi compliquée que vous le désirez. Concevez-la de façon à ce qu'elle soit conforme au niveau des efforts de votre étude, aux ressources dont vous disposez et aux intérêts de votre comité. Considérez vos objectifs - de qui voulez-vous obtenir l'appui, qui voulez-vous convaincre? Comment vos communications peuvent-elles vous aider à obtenir de l'aide?

Questions à envisager

Quand communiquer?

Quand devez-vous communiquer et avec qui? Généralement, ceux qui sont engagés dans l'étude - qu'il s'agisse des membres du comité ou des organismes qui fournissent leur appui - devraient recevoir les nouvelles en premier. Les autres personnes que vous devez tenir au courant sont celles qui travaillent dans les postes publics au coeur du problème.

À quel moment devriez-vous faire parvenir des informations au grand public? Le public perçoit souvent un risque élevé alors qu'un scientifique n'y verrait que des preuves peu concluantes. Même le fait d'entreprendre une enquête risque de faire croire qu'il existe un véritable problème. En publiant vos renseignements dès le début, vous aurez l'avantage de mieux attirer l'attention sur la question au sein de la communauté et d'obtenir un appui pour que des changements soient faits. D'autre part, vous risquez aussi d'affecter votre crédibilité, si les «experts» qui ne font pas partie du comité

voient vos actions comme du sensationnalisme ou si les conclusions que vous obtiendrez par la suite n'appuient pas ce que vous sembliez suggérer au début. Envisagez aussi tous les facteurs extérieurs tels qu'une décision éventuelle pour un nettoyage. Vous voudrez sans doute publier l'information juste avant la décision, de façon à obtenir l'appui du public pour ce nettoyage. Vous pouvez prévoir à l'avance des événements de communication importants, tels qu'une conférence de presse, une fois que vous connaîtrez mieux l'échéancier de l'enquête elle-même.

Avec qui communiquer?

Créez une liste de gens que vous devrez informer régulièrement. Pour chacune de ces personnes, décidez de la fréquence et du meilleur véhicule de communication. Outre les membres de votre comité, les personnes ressources qui travaillent avec vous et le grand public, considérez la liste figurant au **chapitre 1.2 Organisation du travail**. Elle vous donnera une bonne idée des gens susceptibles d'être intéressés par l'étude.

Comment communiquer?

La communication peut prendre différentes formes :

- Le procès-verbal des réunions du comité constitue un bon moyen de tenir les membres du comité et les autres personnes qui vous appuient au courant des derniers événements de l'étude;
- Les conversations personnelles constituent un outil excellent pour obtenir le soutien des organismes extérieurs, des politiciens, etc., particulièrement lorsque la personne qui est en communication avec eux reste la même pour une certaine période et qu'il est alors possible de créer un climat de confiance que l'on obtient souvent à la suite de rapports personnels;
- Les gestes de remerciement pour l'aide prodiguée sont non seulement appréciés personnellement, mais une telle reconnaissance peut aider l'organisme à justifier une aide encore plus importante;
- Une documentation écrite, sous forme de communiqué de presse ou de brochure décrivant votre enquête, peut convenir à ceux qui ont besoin de renseignements moins exhaustifs que ceux apparaissant dans les procès-verbaux des réunions;
- Les réunions publiques constituent un bon moyen d'atteindre le public intéressé;
- Les présentations aux comités ou au personnel d'un organisme peuvent constituer des moyens officiels d'engager une discussion en vue d'un appui éventuel.

N'oubliez pas d'assortir la forme, le contenu et le style de vos communications à votre auditoire. Les politiciens et le grand public réagiront mieux à des communications plus courtes et moins techniques que celles qui seraient plus appropriées pour les professionnels de la santé et les scientifiques.

Que faire des médias?

Les médias vous permettent d'atteindre un public beaucoup plus vaste. Toutefois, il y a généralement beaucoup plus de nouvelles que l'espace ou le

temps disponibles. Les nouvelles les moins intéressantes ont tendance à ne pas être publiées. Les journaux de la collectivité et le poste local de câblodistribution ont généralement plus d'espace pour les nouvelles locales. Ils peuvent même accepter parfois un article ou un programme rédigé ou créé par votre comité.

C'est tout un art de rendre un article intéressant pour les médias. Des résultats d'étude peu concluants, ou une discussion concernant les préoccupations dont la collectivité est déjà au courant, ne constituent pas ce que l'on appelle des sujets intéressants. Parfois, on peut présenter la situation sous un jour différent pour lui donner un angle intéressant, ou créer un événement, tel que le lancement de l'enquête. Les réunions publiques et les présentations aux organismes publics, par le biais du conseil municipal, par exemple, peuvent aussi devenir des événements médiatiques. Vous devrez, par contre, vous rappeler que la présence des médias change souvent la façon dont les gens participent aux réunions. Étant donné que les médias ne sont pas des experts dans le domaine de la santé, il est important de décider quel sera votre message principal et d'interpréter les résultats d'une manière qui puisse être comprise rapidement.

La science utilisée pour les questions de santé et d'environnement est souvent complexe et vous vous apercevrez que votre message passera d'une façon beaucoup plus précise si vous travaillez constamment avec un ou deux reporters. Il est possible qu'ils aient déjà une bonne compréhension du sujet, sinon vous devrez prendre du temps pour les mettre au courant et les renseigner à propos de votre enquête. Faites-leur savoir qu'ils sont les seuls à connaître le sujet : vous aurez ainsi plus de chance de voir votre article publié.

Les outils médiatiques sont les suivants :

- Les communiqués de presse sont constitués par une nouvelle indiquant une personne ressource, et dont le texte est rédigé dans un style accrocheur. Cet outil est ensuite envoyé aux journaux, aux postes de radio et de télévision.
- Les interviews peuvent découler de la diffusion d'un communiqué de presse ou d'une autre action de votre part. Repérez les points principaux de votre enquête; préparez ensuite des questions sur lesquelles on pourrait vous demander des précisions; préparez ensuite des réponses à ces questions. N'oubliez pas que tout ce que vous dites, même si vous voulez «que ce ne soit pas publié», risque d'être rapporté au public.
- Une conférence de presse est une présentation à un groupe de journalistes, suivie d'une session de questions et réponses. La conférence de presse peut être utilisée pour annoncer une initiative importante ou pour présenter les conclusions de votre enquête.
- Un poste de câblodistribution local peut vous donner la possibilité de créer votre propre présentation qui mettra l'accent sur l'enquête.

Que devez-vous communiquer?

Il peut se produire des situations au cours desquelles vous posséderez des renseignements délicats ou confidentiels. Pour vous assurer que cette confidentialité n'est pas violée, vous devriez envisager certaines procédures lorsque ces renseignements sont communiqués aux membres du comité. Il

serait bon de nommer un porte-parole qui s'assurera que la communication reste conforme à votre stratégie et aux décisions portant sur ce qui est public et ce qui ne l'est pas. Consultez les membres du comité et tous les organismes avec qui vous vous êtes associé, avant de publier des renseignements de nature délicate.

Désirez-vous un suivi?

Les communications ne vont pas que dans un seul sens. Pensez à des situations où l'information et les réponses vous seraient utiles et créez un système pour les recevoir et les utiliser. Ce système de réception peut être très simple. Il peut s'agir du nom d'une personne et de son numéro de téléphone sur les renseignements que vous fournissez. Les réunions publiques, les formulaires de réponses comportant les questions auxquelles vous voulez que l'on réponde, et des sondages, peuvent aussi constituer des sources très utiles d'information.

Avez-vous besoin d'aide?

Bien communiquer est un art. Certaines personnes en ont fait leur profession. Vous voudrez peut-être faire appel à leurs talents pour obtenir des conseils ou les encourager à se joindre au comité, auquel cas elles pourraient vous aider à mettre au point votre stratégie. Les personnes auxquelles vous pourriez confier cette tâche sont des chefs de file de la communauté, des gens qui travaillent en commercialisation, dans les médias de communication, en relations publiques ou en consultation publique ainsi que le personnel des communications des Services de santé publique locaux ou autres organismes publics.

4.2 Poursuite de vos recommandations

Si, de l'avis du comité et de ceux qui ont contribué à la recherche, vos enquêtes appuient les préoccupations initiales en ce qui concerne l'exposition ou les effets sur la santé, il est probable que l'on recommandera une évaluation de l'exposition quantitative et/ou une étude complète sur la santé. Si c'est le cas, ces types d'études peuvent être réalisés par les organismes expérimentés qui possèdent des connaissances spécialisées dans le concept et l'interprétation des études de population. Le processus suivi pour la réalisation des études sur la santé au sein de la collectivité est décrit brièvement à la **Partie B : Documentation**. Ces évaluations détaillées peuvent entraîner l'élaboration et l'évaluation d'options visant à réduire l'exposition aux contaminants, à nettoyer leurs sources ou à traiter des questions de santé qui font l'objet d'une enquête dans la collectivité. Les collectivités qui posséderont plus de renseignements pourront ainsi prendre des décisions avisées lorsqu'il s'agira de choisir ou de mettre en oeuvre de telles options.

Soyez prêt à poursuivre vos recommandations. Même si un organisme s'occupe de l'étude, vous aurez besoin de suivre son développement pour vous assurer que les préoccupations initiales de votre comité sont traitées dans ces travaux. Idéalement, votre comité devrait être un partenaire dans la mise sur pied et le processus de l'étude.

Même si vos études ne semblent pas indiquer qu'il y ait quelque chose hors de l'ordinaire, votre comité devrait envisager d'utiliser son expertise et les personnes ressources pour établir un comité local sur l'environnement. De nombreuses municipalités forment actuellement de tels comités, qui comprennent généralement des bénévoles qui se soucient de l'environnement et ont certaines connaissances à ce sujet. Leur rôle consiste à apporter leur participation aux conseils municipaux ou aux sous-comités des conseils en ce qui concerne les questions se rapportant à l'environnement. Ils peuvent aussi servir d'avocats ou de «gardiens» de l'environnement.

ÉTUDE DE CAS

Sault Ste. Marie - Étude de la rivière St. Marys

Au début, comme on ne connaissait pas les risques que les HAP posaient pour la santé, les préoccupations à l'égard de la baignade dans la rivière St. Marys engendraient beaucoup d'incertitude. L'étude ayant démontré que la baignade sur les plages présentait peu de risques pour la santé, les inquiétudes du public concernant la présence des HAP dans les sédiments de la rivière se sont atténuées.

Les résultats de l'étude ont permis de classer certaines zones de la rivière par ordre de priorité pour un nettoyage éventuel. Ils ont incité l'aciérie locale à nettoyer les sédiments situés au point le plus contaminé de la rivière.

Cornwall - Étude de la qualité de l'air

L'étude sur l'asthme était en cours au moment de la rédaction de ce guide. Toutefois, le Comité sur la qualité de l'air de Cornwall a depuis obtenu le soutien administratif et organisationnel de l'Institut des sciences environnementales du fleuve St-Laurent. Le comité a aussi entamé des discussions sur des enquêtes concernant la présence de certains cancers dans la région.

